



**ACADÉMIE  
DE NANCY-METZ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **RAPPORT DU JURY**

## **Session 2021**

PREMIER CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT DE  
PROFESSEURS DES ÉCOLES

CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT  
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

SECOND CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT  
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

TROISIÈME CONCOURS DE RECRUTEMENT  
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL  
DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS  
DES ÉCOLES EN LANGUES RÉGIONALES  
DES PAYS MOSELLANS

CONCOURS EXTERNE D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE  
RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS  
DES ÉCOLES DES ÉTABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS SOUS CONTRAT

# Sommaire

	Pages
<b>1<sup>er</sup> concours interne</b>	
<b>Epreuve d'admissibilité</b>	3
<hr/>	
<b>Concours externe, concours externe spécial, 3<sup>ème</sup> concours et second concours interne</b>	
<b>Epreuves d'admissibilité</b>	6
➤ Epreuve écrite de français	7
➤ Epreuve écrite de mathématiques	13
➤ Epreuve écrite en langues régionales	16
<b>Epreuves d'admission</b>	17
I. <u>Première épreuve orale</u> : « mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat »	18
1 – Sciences et technologie	20
2 – Histoire – Géographie – Enseignement moral et civique	25
3 – Langues vivantes étrangères	28
4 – Education musicale	30
5 – Histoire des arts et arts visuels	38
II. <u>Deuxième épreuve orale</u> : « entretien à partir d'un dossier »	42
1 – Les sujets	43
2 – La prestation des candidats	44
3 – Les conseils aux candidats	46
4 – Les résultats	47
III. <u>Epreuve orale en langues régionales</u>	48
<b>Annexes :</b>	
Statistiques générales sessions 2019, 2020, 2021	51

# 1<sup>er</sup> concours interne

<b>ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ CULTURE PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE</b>
--

## Présentation générale de l'épreuve

**Extrait de l'arrêté du 24 décembre 1992 fixant les modalités d'organisation du premier concours interne de recrutement de professeurs des écoles**

*« Une épreuve écrite permettant au candidat de mettre en évidence l'étendue et la qualité de sa culture personnelle et professionnelle dans l'ensemble du champ de la polyvalence de l'enseignant des écoles.*

*Au cours d'une première partie de l'épreuve, le candidat analyse et commente une documentation relative à une question d'actualité touchant à l'un des domaines entrant dans le champ de la polyvalence de l'enseignant des écoles.*

*Dans une seconde partie, il propose une programmation d'activités en classe permettant une exploitation pluridisciplinaire de cette question. Il indique le niveau de la scolarité primaire correspondant et développe l'une des séquences programmées.*

*Deux sujets seront proposés au choix des candidats.*

*L'épreuve est notée de 0 à 40.*

*(Durée de l'épreuve : quatre heures.) »*

# 1. Éléments sur le sujet : corpus de texte

Le dossier comprenait 5 documents :

**Document 1 :** Extraits de BO spécial N°3 26 avril 2018 : *Enseignement du calcul : un enjeu majeur pour la maîtrise des principaux éléments de mathématiques à l'école primaire*, note de service n° 2018-051 du 25-4-2018.

**Document 2 :** Extraits des *Ressources d'accompagnement du programme de mathématiques : Le calcul au cycle 2 et 3*, Eduscol, mars 2016.

**Document 3 :** Extraits de *Synthèse départementale et recueil de ressources à l'intention des équipes pédagogiques : Le calcul mental à l'école élémentaire*, Groupe départemental 63 - académie de Clermont Ferrand, 2018-19.

**Document 4 :** Extraits du site <https://www.mathador.fr/>, 2021.

**Document 5 :** Extraits du manuel CAP Maths CM2, éditions Hatier, 2017.

**Les candidats avaient à répondre à deux parties :**

- **Première partie :** les candidats devaient proposer une analyse et un commentaire des documents. Ils devaient s'attacher à mettre en évidence les enjeux et les composantes du calcul mental en cycle 2 et 3, en s'appuyant sur leur pratique et en incluant leur avis.
- **Deuxième partie :** Les candidats devaient établir une programmation d'activités dans une classe de cycle 2 ou 3, permettant aux élèves d'acquérir les compétences attendues en calcul mental. Les candidats devaient préciser la classe retenue. La programmation devait faire apparaître des liens avec d'autres disciplines. Puis les candidats devaient développer plus particulièrement une séquence de classe en précisant le moment où elle se situe dans la programmation et en indiquant les compétences visées, les objectifs, le déroulement et les modalités d'évaluation.

## 2. Éléments sur la prestation du candidat

**1<sup>ère</sup> partie :**

*Quelques enjeux du calcul mental sont perçus. En revanche, les autres formes de calcul sont convoquées trop succinctement, sans véritablement faire le lien avec une pratique de classe. Les éléments de réponse attendus ne sont pas indiqués ou clairement explicités. Plusieurs éléments du corpus ne sont pas traités, en particulier les documents 4 et 5.*

*La maîtrise de l'orthographe est fragile. Conseil : opérer une relecture générale de sa copie pour éviter les erreurs d'inattention.*

**2<sup>ème</sup> partie :**

*Les éléments indiqués ne répondent pas au sujet et montrent des difficultés à concevoir une programmation tant dans la forme que dans les contenus. Une partie de la consigne n'est pas traitée puisque des liens avec d'autres disciplines ne sont pas effectués.*

*La programmation proposée indique concerner le cycle 3 sans situer le niveau de classe.  
Les contenus abordés correspondent davantage à des élèves de cycle 2.*

*Les attendus ne sont pas présents.*

*L'absence d'indications temporelles précises compromet une mise en œuvre efficace des objectifs poursuivis.*

*Les compétences comme les démarches pédagogiques ne sont pas suffisamment explicitées.*

*Le déroulement présenté est trop succinct.*

*La proposition d'évaluation est trop sommaire.*

### **3. Les conseils aux candidats**

Il est attendu une analyse fine :

- des enjeux de l'enseignement du calcul (*enjeu national après les résultats des dernières évaluations, développement de compétences de base pour accéder aux propriétés des opérations et à la résolution de problème, développement des capacités de raisonnement des élèves, accès à des notions plus complexes (proportionnalité, fractions...), accès au sens des opérations, à la compréhension du système numérique*).
- des composantes du calcul mental (*différenciation entre calcul mental, calcul en ligne, calcul posé, calcul instrumentalisé ; donner quelques principes d'enseignement à l'appui des textes et de son expérience (exemples : Comment apprendre une procédure de calcul ? Comment mémoriser des faits numériques ? Prendre le temps d'installer les quatre opérations)*).
- des outils au service de l'enseignement du calcul mental (*numérique au service du calcul mental (dans quels contextes, que peut apporter le numérique en plus d'autres moyens ?), le jeu, les manuels, les défis, les concours...*).

# ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

**Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.**

*« Annexe 1 : I. — Épreuves d'admissibilité*

*Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes pour l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Le niveau attendu correspond à celui exigé par la maîtrise des programmes de collège. Les épreuves d'admissibilité portent sur le français et les mathématiques. Certaines questions portent sur le programme et le contexte de l'école primaire et nécessitent une connaissance approfondie des cycles d'enseignement de l'école primaire, des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des contextes de l'école maternelle et de l'école élémentaire. »*

# ÉPREUVE ÉCRITE DE FRANÇAIS

## Présentation générale de l'épreuve

**Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.**

*« L'épreuve vise à évaluer la maîtrise de la langue française des candidats (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs connaissances sur la langue ; elle doit aussi évaluer leur capacité à comprendre et à analyser des textes (dégager des problématiques, construire et développer une argumentation) ainsi que leur capacité à apprécier les intérêts et les limites didactiques de pratiques d'enseignement du français.*

*L'épreuve comporte trois parties :*

- 1. La production d'une réponse, construite et rédigée, à une question portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires.*
- 2. Une partie portant sur la connaissance de la langue (grammaire, orthographe, lexique et système phonologique) ; le candidat peut avoir à répondre à des questions de façon argumentée, à une série de questions portant sur des connaissances ponctuelles, à procéder à des analyses d'erreurs-types dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines.*
- 3. Une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et de productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.*

*L'épreuve est notée sur 40 points : 11 pour la première partie, 11 pour la deuxième et 13 pour la troisième ; 5 points permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat.*

*Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.*

*Durée de l'épreuve : quatre heures. »*

# **1. Le sujet**

## **1-1 Analyse de textes**

Les quatre textes étaient relativement courts et aisés à comprendre : deux étaient des extraits de romans (un d'inspiration autobiographique de Marguerite Duras et un d'Emmanuelle Pireyre), un était une chanson de Claude Nougaro et Michel Legrand, et un émanait d'un essai critique de Roland Barthes. Le corpus abordait la relation de chaque individu au cinéma, ce qui relève davantage d'un thème que d'une problématique.

## **1-2 Connaissance de la langue**

Les candidats avaient à traiter cinq questions à partir d'éléments linguistiques prélevés dans les textes précédents : de la grammaire de phrase avec de l'analyse grammaticale pour les natures de mots (déterminants, pronoms et verbes) et de l'analyse logique de propositions (nature et fonction des subordinées demandées); de la grammaire de texte pour la valeur des temps ; de la grammaire de discours et stylistique pour les effets produits par les marques du registre de langue familier à relever dans un extrait du texte d'E. Pireyre ; du lexique à partir du mot « désœuvrement ».

Concernant la rédaction du sujet, on peut s'étonner :

- de la simplicité de la question 1 qui interrogeait sur les natures sans traiter les fonctions. L'identification des deux verbes a été réussie par pratiquement tous les candidats ce qui revient à une neutralisation de la question.

- du traitement attendu de la question 3 : comment en effet analyser la valeur d'un temps si l'analyse n'est pas faite sur au moins un paragraphe ? La valeur d'un temps relève de la grammaire de texte, voire de discours, et cela ne peut être traité dans des phrases courtes extraites du texte.

Le jury a pris le parti de construire un barème strict, notamment pour le métalangage attendu. En effet, pour enseigner la langue, il faut la maîtriser c'est-à-dire savoir l'analyser, nommer ses éléments constitutifs et en saisir les subtilités. Maîtriser ces subtilités c'est être prêt à savoir différencier ce qu'il faut enseigner et ce qui est moins essentiel (donc repérer les notions que les programmes appellent « fondamentales » ou « centrales ») et être ainsi capable de proposer ensuite aux élèves des exemples à la fois clairs et archétypiques dans des leçons de langue. Il était attendu par ailleurs une lecture fine des consignes et une présentation permettant au correcteur de trouver aisément les réponses.

## **1-3 Analyse de supports d'enseignement**

Le thème de l'oral en cycle 2 était intéressant et pertinent. Il était abordé à partir de la transcription d'un enregistrement réalisé dans une classe de CE1. L'enseignante y avait organisé un « cercle-oral » durant lequel les élèves étaient invités à parler de l'eau sans que soient définies des contraintes précises dans la prise de parole. Les candidats disposaient d'un document complet élaboré à partir d'un schéma présenté par Sylvie Plane qui détaillait les 5 dimensions de l'oral. Il leur était demandé de déterminer les objectifs d'apprentissage visés dans la séance et de repérer les compétences d'oral mises en œuvre, de définir les fonctions des interventions de l'enseignante, d'analyser les interventions des élèves et enfin de proposer des activités pour conserver une trace de cette séance uniquement orale.



## **2. La prestation des candidats**

### **2-1 Analyse de textes**

#### **2-1-1 Structuration ordonnée de l'analyse**

Globalement les productions des candidats correspondent à l'essentiel des critères de l'exercice. Cependant, si la méthodologie de l'analyse de textes est comprise, sa mise en œuvre est formelle et approximative. Dans l'introduction, la présentation des textes est très scolaire ; les textes ne sont pas caractérisés dans leur spécificité et intention centrale. S'en suivent un développement le plus souvent articulé autour de deux axes directeurs - plan souvent binaire - et une conclusion qui ne fait que reprendre des idées précédemment énoncées. Entre et à l'intérieur des grandes parties, l'ensemble est peu organisé : des connecteurs logiques et/ou organisationnels peu présents, ce qui nuit au guidage du lecteur, des montages de citations trop longs et juxtaposés à de la paraphrase, des appositions d'idées sans lien ou logique entre elles.

Le vocabulaire employé dans les analyses est peu diversifié et peu de candidats témoignent d'une bonne culture littéraire. Quelques termes employés dans les textes sont restés incompris, le sens figuré de « écran noir » a été rarement perçu et des contresens étonnants - souvent l'annonce d'une faiblesse générale dans toute la copie - ont été faits sur le texte de Barthes ou sur la chanson de Nougaro.

#### **2-1-2 Traitement des informations**

Le fait que le corpus ne soulève pas de problématique mais aborde plutôt un thème a permis de faire des différences : certains candidats, les plus performants, ont pu construire une analyse de bonne qualité en organisant leurs propos autour d'idées présentes dans au moins trois textes du corpus. D'autres au contraire n'ont soit pas dégagé ces idées, soit pas su trouver un plan pertinent, soit encore pas su mettre les textes en lien de façon approfondie.

L'exercice d'analyse de quatre textes a montré, une nouvelle fois, sa pertinence dans le cadre d'une épreuve visant à recruter de futurs professeurs des écoles.

### **2-2 Connaissance de la langue**

Cette partie ne présentait aucune difficulté majeure : l'ensemble des connaissances relevait de la fin du collège. C'est cependant la partie qui met en avant les graves lacunes de certains candidats ; généralement ceux qui ont une excellente note en langue sont aussi ceux qui ont une bonne note générale. La partie de connaissance de la langue creuse davantage les écarts que l'analyse de textes et la didactique.

#### *Question n°1- Les classes grammaticales*

Exercice globalement réussi. Les erreurs portent majoritairement sur la classe grammaticale des pronoms relatifs, notamment de « dont » qui devient préposition ou conjonction de subordination.

#### *Question n°2- Les propositions*

- c'est l'exercice qui recense le plus d'erreurs et d'approximations
- des candidats qui ne distinguent pas nature et fonction, qui ne maîtrisent pas la terminologie d'analyse grammaticale dans ses attributs et fonctionnements logiques. Exemple avec ceux qui nomment « relative » une « subordonnée complément de verbe introduite par une conjonction »
- la nature des subordonnées est souvent incomplète (le mot « conjonction » est souvent oublié)

#### *Question n°3- Les valeurs du présent*

Exercice globalement réussi

#### *Question n°4- Lexique*

- la construction du mot est bien repérée mais le sens du préfixe comme celui du suffixe pose problème. Le préfixe dés- est dans certaines copies associé à la notion de contraire et plus fréquemment, le suffixe –ment est analysé comme un suffixe adverbial et non comme suffixe nominal
- peu de candidats utilisent le terme de « dérivation » et le terme d'« affixe » n'est qu'exceptionnellement donné
- le sens du mot « désœuvrement » n'a que très rarement été donné en contexte
- confusion autour de la notion de famille de mots avec des candidats qui donnent des synonymes, des mots créés par dérivation en laissant libre court à leur inventivité (« malœuvrer », « désouvrage »)

#### *Question n°5- Effet du registre de langue familier*

L'identification des marques de l'oral a été plutôt bien réussie mais leur analyse est restée très superficielle.

### **2-3 Analyse de supports d'enseignement**

#### *Question n°1- Objectifs d'apprentissage et compétences*

- une connaissance satisfaisante des programmes et des domaines du Socle commun
- une difficulté de bon nombre de candidats à distinguer l'oral objet d'enseignement de l'oral moyen d'apprentissage

#### *Question n°2- Fonctions des interventions de l'enseignante*

- cette question essentielle, plutôt bien traitée dans l'ensemble, a permis de vérifier la capacité des candidats à s'envisager comme futurs enseignants
- cette année comme les précédentes, on remarque que les références aux chercheurs et didacticiens sont rares. Si Bruner a été souvent cité, presque aucun autre nom n'est apparu

#### *Question n°3- Analyse des interventions des élèves*

- L'exploitation du document de Sylvie Plane a été satisfaisante ; seuls quelques rares candidats ne se sont pas appuyés sur le document de Sylvie Plane et n'ont donc pas vraiment traité la question
- les candidats qui ont bien réussi cette question sont ceux qui se sont montrés capables de prélever des exemples révélateurs et pertinents

#### *Question n°4- Traces de la séance orale*

- pratiquement tous les candidats ont fait deux propositions mais la justification est restée superficielle
- la différenciation pédagogique n'a jamais été abordée

### **2-4 Correction de la langue**

Dans plusieurs copies s'observent de nombreuses erreurs orthographiques sur le plan lexical (méconnaissance de l'écriture de certains mots, accents systématiquement oubliés dans certaines copies) et sur le plan grammatical (accord sujet/verbe ; accord au sein du GN ; accord du participe passé). On note par ailleurs des faiblesses en syntaxe inquiétantes chez beaucoup de candidats qui témoignent d'une maîtrise de la langue très insuffisante pour espérer devenir enseignant.

### 3. Les notes

Session	Présents			Moyenne / 40			Notes < 20			Dont notes ≤ 10			Notes ≥ 20			Dont notes > 30		
	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021
<b>Externe Public</b>	830	893	861	21,5	21	21,5	309	424	406	49	61	38	521	469	455	22	49	67
<b>3<sup>ème</sup> concours</b>	88	72	60	18,9	18,7	19,6	51	35	31	13	11	5	37	37	29	3	2	3
<b>Externe privé</b>	57	71	42	21	20,4	24,4	51	35	9	13	11	0	38	37	33	2	2	6
<b>2<sup>ème</sup> concours</b>	/	/	13	/	/	16,7	/	/	10	/	/	1	/	/	3	/	/	0

Analyse :

- En 2021, les moyennes augmentent pour les trois types de concours. Le classement des années précédentes est remis en cause avec le privé qui obtient de meilleurs résultats que le public. Les résultats des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> concours sont plus faibles que les deux autres.
- Par rapport aux années précédentes, le pourcentage de candidats ayant obtenu une note < 20 est quasi identique pour le public externe mais il est en net recul pour le privé. Il est extrêmement élevé dans le 2<sup>e</sup> concours (à hauteur de 76%).
- La note la plus élevée est de 37,2/40. Elle est obtenue par un candidat du concours externe public. Le nombre de candidats de l'externe public ayant eu de très bons résultats (>30) est de 7% cette année contre 5,6% en 2020 et 2,6% en 2019.

## **4. Les conseils aux candidats**

Les conseils reprennent pour l'essentiel ceux de l'année précédente :

- Témoigner dans sa production des qualités attendues d'un professeur des écoles : connaissances avérées, esprit de synthèse et d'analyse, rigueur.
- Consolider ses connaissances de base en orthographe, en grammaire et en vocabulaire, travailler de manière spécifique la morphologie des mots et l'analyse logique.
- Ne pas hésiter à recourir aux tableaux pour conférer une lisibilité aux réponses. Éviter de rédiger des paragraphes confus dans lesquels les correcteurs doivent rechercher les éléments de réponse.
- Étayer l'analyse didactique par des références explicites aux programmes officiels et par des apports théoriques. Si l'on n'attend pas des candidats qu'ils aient lu et compris tous les travaux des spécialistes, on espère tout de même qu'ils soient déjà engagés dans l'idée d'une démarche d'autoformation ; le fait de citer des noms est la preuve qu'ils savent qu'ils n'auront pas à tout inventer quand ils seront en classe, mais qu'ils pourront s'appuyer sur tous les travaux antérieurs. De plus, leur formation sera professionnelle mais aussi universitaire, et dans ce cadre l'appui sur la recherche sera essentiel.
- Prendre position par rapport aux intérêts et aux limites des documents pédagogiques à analyser et ne pas se contenter d'une description.
- Faire des propositions d'activités en s'appuyant sur ses connaissances didactiques et éventuellement sur des pratiques observées.
- Appliquer de manière réfléchie les règles orthographiques et veiller à la syntaxe. Être très attentif à la qualité de l'écriture et à la présentation.

# ÉPREUVE ÉCRITE DE MATHÉMATIQUES

## Présentation générale de l'épreuve

**Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.**

« I-2. *Epreuve écrite de mathématiques*

*L'épreuve vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.*

*L'épreuve comporte trois parties :*

*1. Une première partie constituée d'un problème portant sur un ou plusieurs domaines des programmes de l'école ou du collège, ou sur des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, permettant d'apprécier particulièrement la capacité du candidat à rechercher, extraire et organiser l'information utile.*

*2. Une deuxième partie composée d'exercices indépendants, complémentaires à la première partie, permettant de vérifier les connaissances et compétences du candidat dans différents domaines des programmes de l'école ou du collège. Ces exercices pourront être proposés sous forme de questions à choix multiples, de questions à réponse construite ou bien d'analyses d'erreurs-types dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines.*

*3. Une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement des mathématiques, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.*

*L'épreuve est notée sur 40 points : 13 pour la première partie, 13 pour la deuxième et 14 pour la troisième.*

*5 points au maximum peuvent être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production du candidat.*

*Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.*

*Durée de l'épreuve : quatre heures. »*

# **1. Le sujet**

## **Première partie**

### **Partie A**

Pas de difficulté majeure ; encore quelques oublis du signe = dans les formules avec le tableur.

### **Partie B**

- 1- Les candidats rencontrent des problèmes de conversion et des difficultés à arrondir au mm<sup>3</sup>.
- 2- Les données de l'énoncé ont permis de trouver la réponse correcte en raisonnant à partir de l'aire d'une boîte rapportée à l'aire de la palette. La démarche la plus rigoureuse consistait à diviser la longueur de la palette puis la largeur de celle-ci par celle d'une boîte. De nombreux candidats n'ont probablement pas perçu cette subtilité.

### **Partie C**

Les notions statistiques de médiane et d'étendue ne sont pas toujours connues. Les résultats des calculs conduisent à des réponses en euro avec de trop nombreuses décimales (!), ce qui pose la question du sens donné aux résultats.

La rédaction des calculs ou expressions en pourcentages continue à poser problème pour de nombreux candidats.

### **Partie D**

La valeur pertinente de 10 palettes n'a pas toujours été prise en compte par les candidats qui ne semblent pas à l'aise avec ce qui est attendu de leur part pour les lectures graphiques. Quelques candidats proposent des réponses en nombre à virgule (sens donné aux réponses) alors qu'on attend des nombres entiers (de palettes).

## **Deuxième partie**

### **Exercice 1**

Exercice très sélectif qui se situe à la limite des attendus de cycle 4. Seuls les candidats avec de bonnes connaissances ont pu le traiter (choix entre addition ou multiplication des probabilités). Ainsi, les questions 3 et 4 sont massivement échouées. Beaucoup de candidats cherchent à utiliser un tableau ou un arbre pour décrire l'expérience.

### **Exercice 2**

Exercice plutôt bien réussi, notamment sur la mise en œuvre du théorème de Pythagore. La rigueur pourrait toutefois être encore meilleure sur les justifications associées.

Confusion valeur exacte – valeur approchée.

Patron majoritairement prototypique plutôt réussi, mais pas toujours codé.

### **Exercice 3**

L'outil SCRATCH semble avoir été travaillé par les candidats qui traitent désormais les exercices. Le mot CONJECTURE est mal cerné et mal utilisé. La dernière question est mal traitée car peu de candidats utilisent des factorisations et des raisonnements algébriques mais restent au niveau de phrase pour essayer de prouver la divisibilité par 3.

## Troisième partie

Quatre analyses de travaux d'élèves ont rendu cette partie redondante, longue et fastidieuse.

### **SITUATION 1**

Le vocabulaire didactique est assez mal utilisé, ce qui rend les justifications lourdes et imprécises, donc difficiles à valoriser. De plus, les candidats manquent d'esprit de synthèse et ne recourent pas aux outils qui favoriseraient cet esprit (tableau pour répondre aux questions par exemple).

Il se trouve que parfois, on a l'impression que les candidats ne comprennent pas eux-mêmes l'exercice à analyser. Cela montre notamment une faiblesse des candidats sur les fractions. Le besoin de fixer une origine n'est quasiment pas identifié.

### **SITUATION 2**

Le lexique mathématique est mal connu, les candidats parlent plus de comptage de carreaux que de translation ou de symétrie. La double consigne donnée aux élèves « reproduits et complète » n'a pas été identifiée par de nombreux candidats qui ne traitent alors que la moitié de la question.

La notion de variable didactique reste encore floue pour nombre d'entre eux.

Les hypothèses sur les origines des erreurs sont très souvent oubliées.

### **SITUATION 3**

Le fait de demander aux candidats de traiter des réussites et des échecs selon deux compétences est certes riche mais très difficile à réaliser, surtout sans outil de présentation synthétique. La distinction entre « MODELISER » et « CALCULER » est floue et difficile à évaluer. Ici encore, les candidats restent sur de la description plutôt que de l'analyse.

### **SITUATION 4**

La situation a été traitée de manière plutôt satisfaisante. Quand l'aspect cardinal du nombre est mentionné, il était assorti d'une justification, alors la réponse était valorisée, ce qui a été assez fréquent. En revanche, l'aspect ordinal du nombre quand il était avancé n'était presque jamais justifié.

Les propositions de variations de la situation initiale ont été assez variées et les réponses apportées étaient, plus que dans d'autres situations, plus claires et pertinentes.

## 2. La prestation des candidats

La quasi-totalité des candidats se sont vu retirer des points pour la faiblesse de la correction orthographique ou syntaxique.

D'une manière générale, **les candidats justifient peu ou pas leurs propositions** (très peu de candidats ont par exemple expliqué comment ils ont identifié les courbes proposées dans l'item 1.a de la partie D I. Très rares ont été les candidats qui ont justifié les conditions d'application du théorème de Pythagore).

Les candidats font **preuve de peu de rigueur et connaissances mathématiques** (les unités ne sont pas intégrées dans les calculs, la distinction entre valeur exacte et valeur approchée n'est souvent pas faite, la traduction en langage mathématique d'un énoncé pose également des difficultés à bon nombre de postulants. Ainsi très peu de candidats ont été capables de mettre en équation les programmes A et B pour répondre aux questions 1.d et 3 de l'exercice 3 de la partie 2).

Les candidats, pour la grande majorité, dans leurs réponses **restent au niveau de la description et n'entrent pas dans l'analyse**. Ainsi, dans la Troisième Partie, si les candidats ont su repérer les difficultés des élèves, ils n'ont pas su identifier la nature de ces erreurs et donc émettre des hypothèses pour la remédiation.

# EPREUVE ÉCRITE EN LANGUES RÉGIONALES

## Présentation générale de l'épreuve

**Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles :**

*« L'épreuve consiste en un commentaire guidé dans l'une des langues régionales prévues au 2° de l'article 8 du présent arrêté d'un texte en langue régionale et en une traduction en français d'un passage de ce texte.*

*L'épreuve est notée sur 40 points. Une note égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.*

*Durée de l'épreuve : 3 heures ».*

## **1. La prestation du candidat**

Seul un candidat s'est présenté à l'épreuve écrite en langue et culture régionale. La copie est assez bonne, le candidat a su comprendre et analyser le texte. Les réponses et interprétations sont pertinentes même si une analyse plus approfondie aurait pu être envisagée pour expliquer l'attachement des populations est-mosellanes à leur patrimoine culinaire lié à leur territoire rural.

## **2. Les conseils aux candidats**

La difficulté en langue régionale francique est qu'il y a des différences importantes en fonction de l'endroit géographique. Les parlers diffèrent entre la région du Pays de Bitche, du Bassin Houiller et de Sarreguemines ; pourtant c'est du francique rhénan. Il est important de se familiariser avec les auteurs de ces espaces géographiques. La médiathèque de Sarreguemines possède un fond documentaire d'une grande richesse et les personnels qui gèrent ce fond sont des personnes ressources incontournables.

Le but étant de se familiariser avec l'écrit, des ateliers d'écriture sont proposés tout au long de l'année. Nous invitons les candidats à y participer pour parfaire leurs connaissances.



# ÉPREUVES D'ADMISSION

**Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.**

*« Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement des champs disciplinaires du concours, et des rapports qu'ils entretiennent entre eux. »*

## **Première épreuve orale : mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat**

### **Présentation générale de l'épreuve**

**Extraits de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles. (Annexe I modifié par Arrêté du 08 avril 2019- art. 1)**

Cette épreuve vise à évaluer les compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques du candidat dans un domaine d'enseignement relevant des missions ou des programmes de l'école élémentaire ou de l'école maternelle, choisi au moment de l'inscription au concours parmi les domaines suivants : sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, enseignement moral et civique, langues vivantes étrangères (allemand, anglais, espagnol ou italien).

Le candidat remet préalablement au jury un dossier de dix pages au plus, portant sur le sujet qu'il a choisi. Ce dossier pourra être conçu à l'aide des différentes possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication usuelles, y compris audiovisuelles. Il est adressé au président du jury sous format papier accompagné le cas échéant d'un support numérique (clé USB), selon des modalités fixées par le jury.

Ce dossier se compose de deux ensembles :

- une synthèse des fondements scientifiques relatifs au sujet retenu ;
- la description d'une séquence pédagogique, relative au sujet choisi, accompagnée des documents se rapportant à cette dernière.

Par fondements scientifiques, on attend la présentation des principaux acquis scientifiques qui permettent de comprendre le sujet retenu, mais aussi, selon la nature du sujet ou du cycle, les éclairages qu'apporte la connaissance des élèves et des mécanismes d'apprentissage.

La description d'une séquence doit permettre au candidat, quel que soit son parcours antérieur, de prouver sa maîtrise des procédés pédagogiques et didactiques courants : déterminer des objectifs, décrire les compétences attendues des élèves, envisager le déroulement d'une ou de plusieurs séances d'enseignement, rechercher des supports d'enseignements (supports papier ou numériques), évaluer les acquis des élèves, prendre en compte leurs erreurs ou leurs difficultés ... Les stages dans les écoles pourront utilement aider les candidats à tester la validité de leur préparation.

L'épreuve comporte :

- la présentation du dossier par le candidat (20 minutes) ;
- un entretien avec le jury portant, d'une part, sur les aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques du dossier et de sa présentation, et, d'autre part, sur un élargissement et/ou un approfondissement dans le domaine considéré (40 minutes), pouvant notamment porter sur sa connaissance réfléchie des différentes théories du développement de l'enfant.

Lorsque le choix du candidat porte sur le domaine des langues vivantes étrangères, la présentation du dossier se déroule en français. L'entretien avec le jury se déroule :

- en français pour sa partie relative aux aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques ;
- dans la langue vivante étrangère choisie pour sa partie portant sur l'élargissement et/ou approfondissement.

L'épreuve est notée sur 60 points :

- 20 points pour la présentation du dossier par le candidat,
- 40 points pour l'entretien avec le jury.

Le dossier n'est pas évalué en tant que tel.

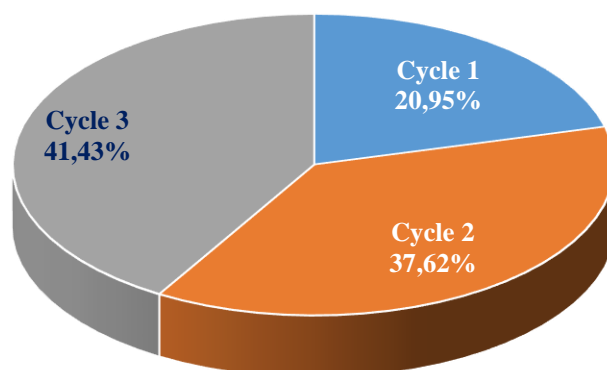
Le candidat apporte tout le matériel nécessaire à sa prestation. La responsabilité de l'utilisation et de la bonne marche du matériel apporté par le candidat lui incombe. Il n'est fourni par les organisateurs du concours que l'accès à un branchement électrique usuel.

Répartition des notes :

Concours	Admissibles	Présents	Moyenne /60	Médiane /60	Pourcentages			
					Notes < 30	Dont ≤ 15	Notes ≥ 30	Dont > 45
Externe public	552	540	39,88	41	23,70 %	1,67 %	76,30 %	37,22 %
3 <sup>ème</sup> concours	38	37	36,89	39	21,62 %	5,41 %	78,38 %	18,92 %
Second concours interne	6	6	30,17	30	50 %	16,67 %	50 %	16,67 %
Externe privé	16	14	41,29	41	21,43 %	0 %	78,57 %	35,71 %
LR	1	1						
<b>Ensemble des candidats</b>	<b>613</b>	<b>598</b>	<b>39,60</b>	<b>40,50</b>	<b>23,75 %</b>	<b>2,17 %</b>	<b>76,25 %</b>	<b>35,79 %</b>

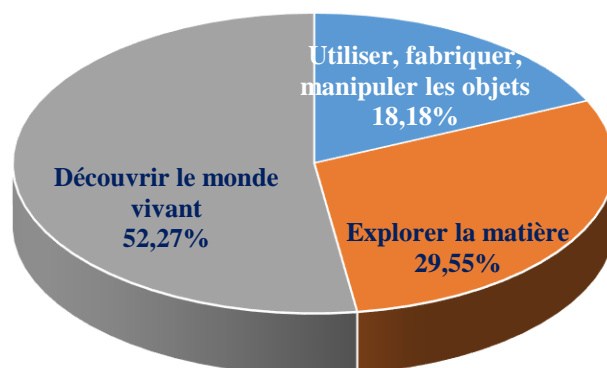
# 1. Sciences et technologies

## 1-1 Répartition des dossiers en fonction des domaines scientifiques



Comme les années précédentes, pour cette session 2021, les sujets les plus traités par les candidats sont en lien avec les domaines étudiés en cycle 2 et 3 de l'école primaire. Les domaines en lien avec la maternelle n'ont été abordés que par 20,95 % des candidats admissibles (2 candidats sur 10). Le jury attire, encore une fois, l'attention des futurs candidats sur le fait que l'intitulé « sciences et technologie » est un terme générique qui ne doit pas être compris comme un domaine exclusif du seul cycle 3.

- **Maternelle :**



La répartition des dossiers, en fonction des domaines étudiés en maternelle, est quasi identique aux sessions précédentes.

La plus grande part des sujets présentés reste en lien avec le domaine « Découvrir le monde vivant » : 52,27 % en 2021, 51,22 % en 2019, 54,55 % en 2018, 62,5 % en 2017, 66,7 % en 2016 et 81,3 % en 2015. Après une nette augmentation du pourcentage de dossiers abordant le domaine « Utiliser, fabriquer, manipuler les objets » (6,25 % en 2016 – 16,7 % en 2017 - 21,82 % en 2018, 22 % en 2019), ce pourcentage diminue lors de cette session 2021.

Le jury rappelle, encore une fois, que l'école maternelle a également comme objectifs de faire découvrir aux jeunes élèves les objets techniques usuels (lampe de poche, téléphone, ordinateur, ...) et de leur faire comprendre leur usage ainsi que leur fonctionnement. Les élèves doivent avoir l'occasion de réaliser des maquettes et de fabriquer des objets en utilisant des matériaux divers, en choisissant des outils et des techniques adaptés. En agissant avec des ressorts, des aimants, des poulies, des engrenages, des plans inclinés..., les élèves constatent des régularités qui sont les

manifestations des phénomènes physiques qu'ils étudieront plus tard : la gravité, l'attraction entre deux pôles aimantés, les effets de la lumière, etc...

De même, les enfants doivent prendre conscience des risques liés à l'usage des objets usuels, notamment dans le cadre de la prévention des accidents domestiques.

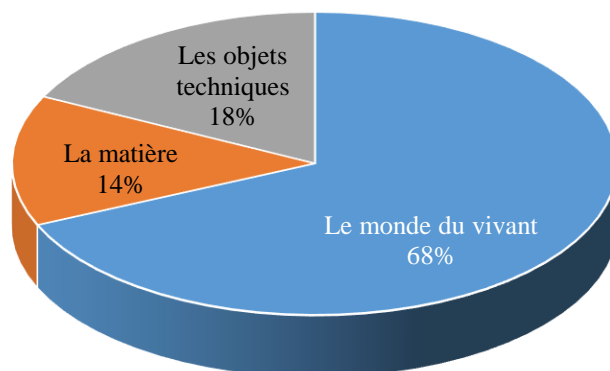
Par ailleurs, le domaine « Explorer la matière » est abordé par 29,55 % des candidats (26,83 % en 2019, 23,64 % en 2018, 20,8 % en 2017 et 27,08 % en 2016). Aussi, le jury rappelle, encore une fois, que les programmes de la maternelle incitent à aider les élèves, à l'entrée à l'école maternelle, à découvrir, organiser et comprendre le monde qui les entoure :

Une première appréhension du concept de matière est favorisée par l'action directe sur les matériaux **dès la petite section**. Les enfants s'exercent régulièrement à des actions variées (transvaser, malaxer, mélanger, transporter, modeler, tailler, couper, morceler, assembler, transformer). **Tout au long du cycle**, ils découvrent les effets de leurs actions et ils utilisent quelques matières ou matériaux naturels (l'eau, le bois, la terre, le sable, l'air, etc.) ou fabriqués par l'homme (le papier, le carton, la semoule, le tissu, etc.).

Les activités qui conduisent à des mélanges, des dissolutions, des transformations mécaniques ou sous l'effet de la chaleur ou du froid permettent progressivement d'approcher quelques propriétés de ces matières et matériaux, quelques aspects de leurs transformations possibles. Elles sont l'occasion de discussions entre enfants et avec l'enseignant, et permettent de classer, désigner et définir leurs qualités en acquérant le vocabulaire approprié.

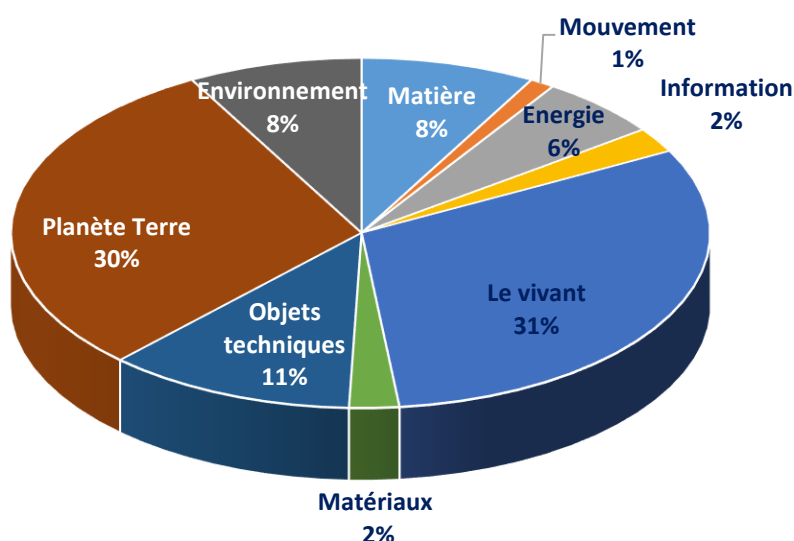
Programme consolidé publié au BO n° 25 du 24 juin 2021.

- **Cycle 2** :



« Questionner le monde du vivant » demeure le domaine du cycle 2 le plus exploité par les candidats : 45 % en 2019, 55,1 % en 2018 - 59,3 % en 2017 - 48,9 % en 2016. Les pourcentages de dossiers traitant les domaines de la matière et des objets techniques sont en nette diminution.

- **CM1, CM2** :



Comme pour les autres cycles de l'école primaire, les thématiques les plus fréquemment abordées sont en lien avec « Le vivant ». De même, peu de candidats ont abordé les sous-domaines « Matériaux », « Information » et « Mouvement ».

## **1-2 Prestation des candidats**

Depuis la mise en œuvre, en 2014, de cette épreuve orale de mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat, le jury constate trois profils de candidats : des candidats bien préparés ayant une bonne connaissance du système éducatif, une connaissance approfondie des programmes et de la démarche d'investigation, ainsi que des connaissances scientifiques solides. A l'opposé, des candidats très peu préparés, qui ne maîtrisent pas les fondements scientifiques, ni même l'esprit de l'enseignement des sciences à l'école primaire, pas plus que les programmes. Entre les deux, des candidats assez moyens, avec des connaissances limitées à leur sujet de présentation et des représentations assez vagues des objectifs d'enseignement de l'école primaire. Par ailleurs, à quelques exceptions près, les candidats utilisent un niveau de langue et d'expression bien adapté à un oral de concours de recrutement de professeurs des écoles.

### **L'exposé :**

Les prestations sont souvent stéréotypées.

La durée impartie pour les exposés est souvent respectée. Les candidats disposent d'une montre ou d'un chronomètre leur permettant de gérer convenablement la durée impartie et de conclure leur exposé avant la fin de celle-ci.

Les meilleurs candidats s'expriment dans une langue irréprochable. Ils présentent un exposé vivant et structuré, fondé sur une connaissance approfondie des programmes actuels de l'école primaire et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Ils montrent une capacité à se détacher du support écrit et apportent des éléments complémentaires faisant preuve d'une réflexion qui a évolué. Ils maîtrisent les fondements scientifiques de leur dossier et montrent une capacité à faire des transpositions didactiques adaptées au niveau scolaire choisi dans le dossier. Ils savent situer leur séquence dans une progressivité d'apprentissage de la maternelle au cycle 3. Leur présentation, fluide ne donnant pas l'impression d'être apprise par cœur,

est parfaitement organisée selon un plan précis annoncé au jury. Certains font le choix de ne détailler que quelques aspects pertinents de leur dossier. Ils les analysent convenablement, identifient les obstacles ainsi que les difficultés que peuvent rencontrer les élèves, apportent des éléments supplémentaires en lien avec l'actualité et proposent une réelle différenciation pédagogique.

Ils savent illustrer leur propos d'exemples vécus dans une classe et proposer une mise en œuvre simple, efficace, des situations d'apprentissage envisagées. De plus, l'évaluation qu'ils proposent va bien au-delà de quelques exercices portant sur l'évaluation stricte de simples connaissances.

En outre, ils savent utiliser le tableau ou des outils numériques pour illustrer les propos ou exploiter un document précis, en évitant une perte de temps inutile : copie des titres des séances, reproduction de dessins ou de schémas déjà présents dans le dossier, ...

Les candidats les plus faibles ont une connaissance superficielle des programmes et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Ils se contentent d'une présentation linéaire de leur dossier et parfois d'une lecture textuelle de celui-ci. Pour rappel, les dossiers sont suffisamment lus et analysés par les examinateurs. Certains candidats ne souhaitant pas ouvrir leur dossier, exposent par cœur et ont parfois « un trou de mémoire ». Le jury les incite à ne pas hésiter à se servir du dossier pour trouver des éléments de repère.

Les candidats fragiles proposent une succession d'activités, extraites de manuels, de fichiers ou d'internet, non-porteuses d'apprentissage voire inadaptées aux publics visés. Leur connaissance parcellaire des différents stades de développement de l'enfant et des exigences propres à chaque niveau d'enseignement les conduit à proposer des situations abstraites. Certains candidats montrent une difficulté à expliciter les concepts scientifiques énoncés dans le dossier. D'autres ne les présentent même pas lors de l'exposé. Certains candidats donnent l'impression de découvrir le contenu de leur dossier lors de l'exposé ou avancent des propos en contradiction avec la cohérence du dossier.

Bien que l'évaluation soit présente dans les dossiers, les candidats fragiles font rarement le lien entre celle-ci et les traces écrites élaborées lors des séances d'apprentissage.

Enfin, certains candidats éprouvent une grande difficulté à communiquer avec les membres du jury : niveau de langue, construction du propos, phrases incomplètes voire parfois incompréhensibles, vocabulaire approximatif, propos familiers, gestion difficile du stress et de l'émotivité.

### **L'entretien :**

L'entretien avec le jury permet d'éclaircir, de préciser certains points de l'exposé, d'aborder d'autres activités en lien avec le domaine scientifique étudié, mais aussi d'autres champs d'application ou d'autres disciplines : éducation au développement durable, mathématiques, enseignement moral et civique, EPS, histoire, géographie, ...

Il offre également la possibilité d'aborder des espaces trop peu explorés par les candidats comme l'usage du numérique et sa place dans l'enseignement des sciences.

Les meilleurs candidats savent écouter les questions du jury, perçoivent les intentions bienveillantes de ses membres et montrent une capacité à prendre en compte celles-ci pour reconsidérer les choix qu'ils ont faits. Ils parviennent à répondre clairement aux questions scientifiques dans le thème du dossier et sur les autres thèmes abordés à l'école primaire. Ils montrent un intérêt pour les différents apprentissages scientifiques menés de la maternelle et de l'élémentaire. Ils réfléchissent et complètent leur exposé en faisant preuve de pragmatisme, d'une bonne connaissance de l'école et tirent de leur expérience des exemples pour étayer leurs réponses. Ils parviennent à se détacher de leur écrit et y apportent des éléments complémentaires ou critiques. Ils nuancent leur point de vue et peuvent prendre du recul.

La différenciation pédagogique est souvent abordée. Les différentes étapes de la démarche d'investigation sont connues et maîtrisées. Ils maîtrisent les notions scientifiques en lien avec le sujet mais aussi les procédés pédagogiques et didactiques courants.

Les candidats les plus en difficulté ne répondent pas précisément aux questions du jury, ne maîtrisent que très partiellement les notions scientifiques sous-jacentes et s'enferment parfois dans un jargon dont ils sont ensuite incapables de préciser le sens. Certains n'ont une connaissance que très approximative voire lointaine de l'école, notamment de l'école maternelle.

Ils ne parviennent pas, malgré l'aide du jury, à avoir un regard critique sur les activités proposées. Ils montrent une difficulté à se projeter au-delà du niveau de classe choisi dans l'exposé et une incapacité à se décentrer de leur préparation. Ils montrent une incapacité à énoncer les prérequis indispensables pour aborder la séquence et sont déstabilisés lorsque les questions des membres du jury portent sur d'autres domaines scientifiques étudiés à l'école.

Ils savent nommer et décrire la démarche d'investigation et les différentes formes d'investigation, mais ont du mal à les intégrer dans leur séquence ou dans leur réflexion. Quelques-uns témoignent d'une difficulté à distinguer une phase de questionnement d'une phase de problématisation.

Lors de l'élaboration de la trace écrite, ils sollicitent très peu les élèves.

Quelques candidats citent la différenciation pédagogique mais sont incapables de proposer des idées concrètes pour la mettre en œuvre.

Enfin, certains candidats ne doutent absolument pas de leurs affirmations ou essaient d'afficher une certaine assurance. Le jury apprécie le questionnement et la remise en cause de certaines représentations de départ, ce qui est la base de l'enseignement des sciences.

### **Remarques complémentaires :**

Le jury attend de ses candidats au concours de recrutement des professeurs des écoles d'inscrire leur séquence dans un projet interdisciplinaire faisant du lien entre les disciplines enseignées à l'école et donnant du sens aux apprentissages. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture doit être pour les candidats une référence centrale leur permettant de comprendre les finalités de la scolarité obligatoire.

Les candidats doivent intégrer le fait que le jury puisse les questionner sur la mise en œuvre concrète des séances, même si elles n'ont pas pu être expérimentées. Ils peuvent ainsi montrer leur capacité à se projeter dans une pratique de classe concrète.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance des programmes de l'école primaire et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture afin de pouvoir proposer une progressivité des apprentissages cohérente sur les trois cycles.

Les réflexions portant sur l'évaluation des acquis des élèves, la différenciation pédagogique, les modalités de travail, la place de l'écrit ainsi que la structuration des savoirs sont attendues.

Lorsqu'ils s'inspirent de manuels ou de documents proposés par des sites internet, les candidats doivent faire preuve d'un esprit critique et être capables d'argumenter le bien fondé de leurs usages.

## **1-3 Répartition des notes en sciences et technologie**

Concours	Présents	Moyenne /60	Médiane /60	Pourcentages			
				Notes < 30	Dont ≤ 15	Notes ≥ 30	Dont > 45
Externe public	183	39,85	40	24,04 %	1,64 %	75,96 %	64,48 %
3 <sup>ème</sup> concours	17	37,65	40	17,65 %	5,88 %	82,35 %	23,53 %
Second concours interne	2	24,50	24,50	50 %	50 %	50 %	0 %
Externe privé	4	34	32,5	50 %	0 %	50 %	25 %
Ensemble des candidats	206	39,41	40	24,27 %	2,43 %	75,73 %	33,98 %



## 2. Histoire-Géographie – Enseignement Moral et Civique

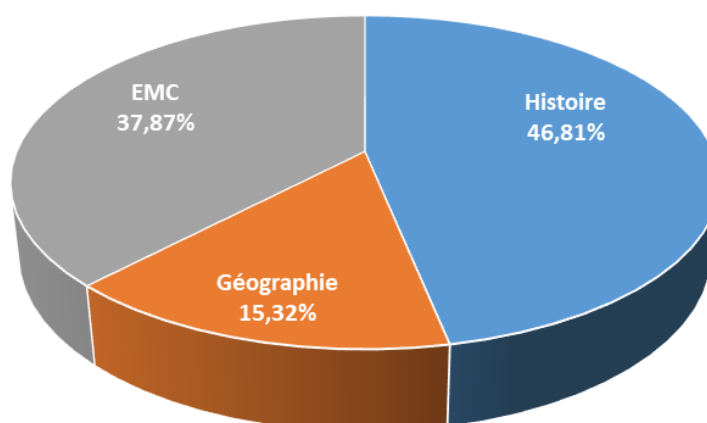
### 2-1 Nature et organisation de l'épreuve

La présentation pendant 20 minutes (notée sur 20) d'un dossier de 10 pages sur un sujet déterminé par le candidat comporte une synthèse des enjeux scientifiques et une séquence pédagogique relative au même sujet, très majoritairement destinée, à des élèves de cycle 3 (71% des dossiers). Elle est suivie d'un entretien de 40 minutes (noté sur 40) qui permet d'évaluer les connaissances scientifiques et les aptitudes pédagogiques et didactiques, en cours d'acquisition, du candidat. Certains candidats ont déjà enseigné partiellement, d'autres n'ont pas eu l'occasion de proposer leur séquence à des élèves.

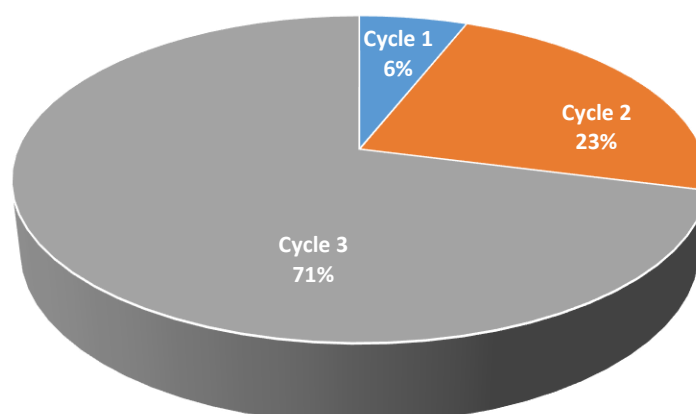
### 2-2 Répartition des dossiers

7 jurys ont interrogé **235** candidats répartis de la manière suivante : Externe public : **215**, 3<sup>ème</sup> concours : **11**, Externe privé : **6**, Second concours interne : **3**.

**Répartition des dossiers par matière**

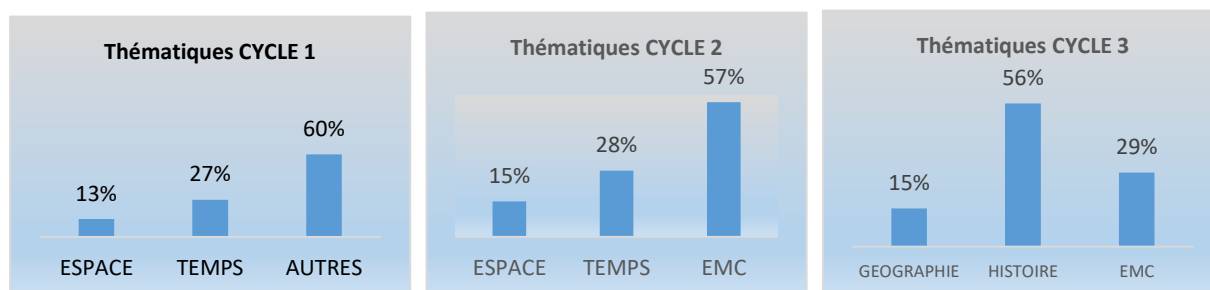


**Répartition des dossiers par cycle**



## 2-3 Sujets des dossiers présentés

La répartition par thématiques des sujets est la suivante :



Les thèmes majoritairement représentés concernent :

- au cycle 1 : « la sensibilité, soi et les autres » (la gestion des émotions) ;
- au cycle 2 : « explorer les organisations du monde » et « la sensibilité, soi et les autres » ;
- au cycle 3 : « mieux habiter » en géographie, « le temps des rois » et « la France, des guerres mondiales à l'UE » en histoire, « la sensibilité, soi et les autres » en enseignement moral et civique.

## 2-4 Prestation des candidats

Le niveau général et la préparation des candidats donnent une impression d'ensemble satisfaisante. Le temps de présentation du dossier est globalement maîtrisé. Dans les quelques cas contraires, le temps non utilisé n'a pas été ajouté aux 40 minutes de l'entretien.

La préparation des dossiers apparaît, pour la grande majorité, sérieuse et soignée. De manière générale, les dossiers sont bien construits avec une partie scientifique relativement claire et une présentation des séances pédagogiques construites en référence aux textes officiels.

On note parfois des fragilités pour faire apparaître une articulation entre les contenus scientifiques liés à la question choisie et la séquence pédagogique. Des erreurs orthographiques et syntaxiques dans le texte du dossier sont encore à déplorer.

La présentation orale du dossier est le plus souvent maîtrisée au niveau du temps. L'équilibre entre la partie scientifique et la partie pédagogique est plutôt respecté. La plupart des candidats restent très proches de la structuration du dossier (partie scientifique, séquence, séance). Il conviendrait de se détacher du document, d'opter pour une approche plus transversale, articulant la théorie et la pratique. Quelques candidats lisent ou récitent le dossier, ce qui n'est pas recommandé. Les candidats qui réussissent le mieux ont présenté leur dossier de façon distanciée, sans réciter et en choisissant un autre angle de présentation que celui du dossier. Ils exposent dans une langue soutenue, précise, en recherchant une bonne communication avec le jury. Ils sont en capacité de faire des liens explicites entre les fondements scientifiques et les choix didactiques et pédagogiques opérés. Ils apportent des éléments complémentaires au dossier. Lors de l'entretien, ces candidats explicitent et justifient leurs choix et montrent des aptitudes à faire évoluer leur point de vue et à se décentrer du dossier.

Les candidats témoignent à présent plus souvent de la connaissance des ressources d'accompagnement du site Eduscol.

Un décalage a, de temps à autre, été relevé entre les éléments didactiques contenus dans le dossier et la maîtrise approximative de ceux-ci par le candidat. Certaines insuffisances de connaissances se révèlent aussi lors de l'élargissement au cours de l'entretien. Les meilleurs candidats attestent d'une culture générale et établissent des liens avec les questions d'actualité.

La cohérence et la continuité des apprentissages ne sont encore que trop rarement évoquées. On remarque assez peu de vision progressive des apprentissages du cycle 1 au cycle 3. L'exploitation polyvalente d'une thématique demeure un atout pour les candidats qui s'y réfèrent. Les prestations qui, pédagogiquement, vont au-delà de la séquence proposée et reflètent une réflexion sur l'ensemble du parcours scolaire de l'élève, ont été valorisées.

Il en est de même pour celles qui témoignent d'une réelle faculté d'analyse de ce qui a été observé en classe et de pouvoir effectuer une critique argumentée de ces séances, ainsi que de celles qui établissent un lien entre développement de l'enfant, programmes officiels et fondements scientifiques. Les apports récents de la recherche ainsi que la maîtrise de l'évolution des connaissances sont attendues et valorisées.

Le choix des documents donnés aux élèves dans les séquences pédagogiques mériterait d'être questionné lors de la préparation. L'évaluation, la trace écrite, la différenciation sont les aspects pédagogiques posant souvent problème.

L'articulation fondements scientifiques / séquence pédagogique reste parfois peu évidente. Les candidats convaincants sont ceux qui font preuve d'une culture approfondie sur les éléments convoqués dans le sujet, et qui témoignent de connaissances au-delà du sujet (en lien avec la notion sur le plan historique et en la mettant en perspective avec l'actualité pour l'enseignement moral et civique par exemple).

Certains candidats omettent de préciser qu'ils vont développer des séances non détaillées dans le dossier.

Les candidats n'ont pas toujours eu la possibilité de tester en classe la séance détaillée lors de l'entretien. Ils gagneraient à être au clair avec la transposition en classe de la séquence et à interroger sa durée. Certaines séquences proposées laissent augurer l'impossibilité de traiter l'ensemble des sujets d'étude de chaque thème dans le temps prévu par les programmes.

Les candidats ayant choisi un dossier en maternelle n'ont pas toujours conscience de la spécificité de cette école.

Les utilisations du tableau mural et de l'outil numérique lors de la présentation du dossier demeurent rares, sans véritables apports complémentaires.

## 2-5 Résultats

Concours	Présents	Moyenne /60	Médiane /60	Pourcentages			
				Notes < 30	Dont ≤ 15	Notes ≥ 30	Dont > 45
Externe public	215	39,74	42	23,72 %	2,33 %	76,28 %	38,14 %
3 <sup>ème</sup> concours	11	37,09	34	18,18 %	9,09 %	81,82 %	18,18 %
Second concours interne	3	32,67	26	33,33 %	0 %	66,67 %	33,33 %
Externe privé	6	43,5	47	16,67 %	0 %	83,33 %	50 %
Ensemble des candidats	235	39,62	42	23,83 %	2,55 %	76,17 %	37,45 %

### **3. Langues vivantes étrangères**

Dans leur majorité, les candidats ont bien préparé la présentation de leur dossier et ont respecté les vingt minutes allouées. Lors de l'entretien, pour la partie en langue étrangère, les membres des différents jurys, constatent que le niveau B2 est atteint pour tous les candidats en anglais, allemand et espagnol. Certains ont même un excellent niveau se rapprochant du niveau C2. Les compétences linguistiques en italien sont plus fragiles pour la moitié des candidats.

#### **Les principaux points positifs recensés :**

- Une présentation orale du dossier des candidats bien préparée, proposant généralement une prise de recul faisant apparaître des enrichissements et des propositions d'alternatives.
- Une bonne gestion du temps.
- Un entretien courtois, les candidats faisant preuve en général d'une grande qualité d'écoute et de réactivité.
- Une certaine aisance à l'oral, à l'exception de quelques candidats utilisant une gestuelle et un vocabulaire un peu familiers.
- Sur le plan institutionnel, une bonne connaissance du CECRL et des programmes de l'école élémentaire en langues.

#### **Les points à améliorer :**

- Renforcer la connaissance des programmes de l'école maternelle : sensibilisation à une langue vivante, ouverture à la diversité linguistique
- Renforcer la connaissance du Plan Langues Académique.
- Approfondir les différentes entrées dans les langues (approches lexicale, grammaticale, communicationnelle, culturelle).
- Approfondir les connaissances en matière de démarches : la démarche actionnelle est explicitée de manière théorique, mais son interprétation est parfois erronée : les candidats accordent toute leur attention aux tâches en oubliant les objectifs linguistiques.
- Accorder une attention accrue aux phases d'appropriation et de mémorisation orale dans la construction de la séquence
- Proposer des modes variés d'organisation dans les séances proposées, notamment celles favorisant les interactions entre pairs.
- Enrichir les connaissances culturelles quelle que soit la langue vivante.
- Renforcer les pistes de mise en œuvre d'activités à caractère culturel.

#### **Constats :**

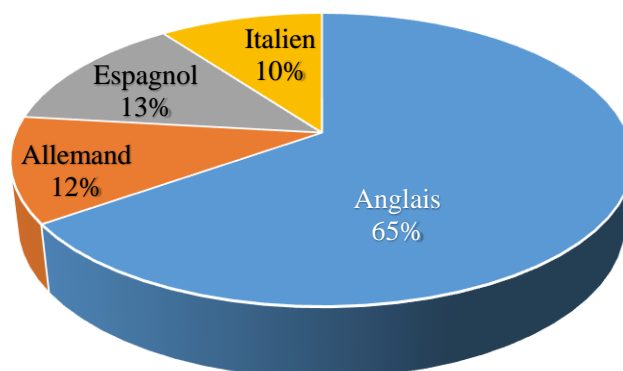
- Il est difficile d'amener les candidats à évoquer la métalinguistique : apprendre d'autres langues, c'est mieux comprendre sa propre langue.
- Pas de dossier portant sur la sensibilisation à la langue vivante ou son enseignement en école maternelle.
- La plupart des candidats n'ont pu/voulu tester leur séquence. Ceux qui en ont eu l'occasion dans le cadre de leur stage sont parvenus à prendre plus aisément du recul par rapport aux séquences présentées dans leur dossier.

#### **Point de vigilance**

Le principal écueil sur lequel les membres des jurys veulent attirer l'attention des futurs candidats est le risque de répéter son dossier. Celui-ci a été l'objet de la lecture attentive des membres du jury, et si, certes, il n'est pas inutile de rappeler les grandes lignes de la recherche effectuée, il ne faut pas se limiter à la répétition orale de l'écrit.

La présentation doit en effet permettre au candidat de témoigner d'une prise de recul par rapport à son écrit. Cette prise de recul peut l'amener à enrichir les aspects scientifiques et, surtout, favoriser une réflexion concernant la mise en œuvre de la séquence.

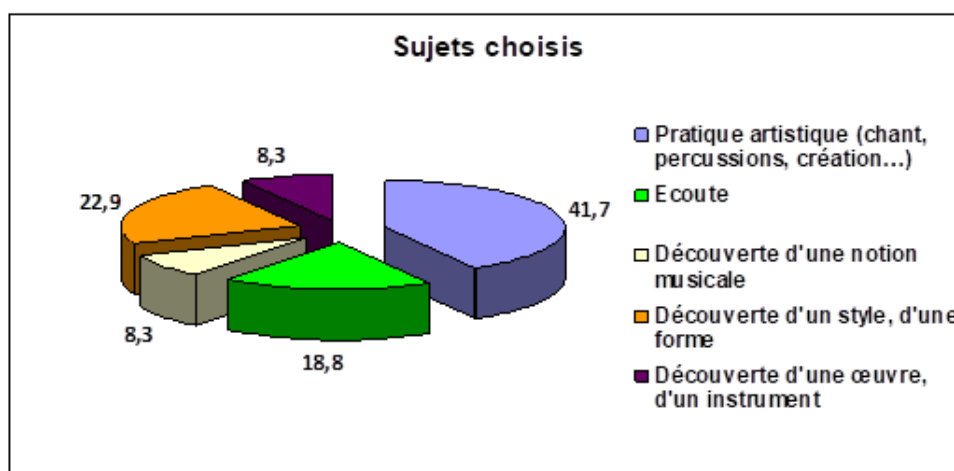
## Répartition des dossiers et des notes en langues vivantes étrangères :



Concours	Présents	Moyenne /60	Médiane /60	Pourcentages			
				Notes < 30	Dont ≤ 15	Notes ≥ 30	Dont > 45
Externe public	63	38,92	40	22,22 %	3,17 %	77,78 %	31,75 %
3 <sup>ème</sup> concours	4	43,75	41,5	0 %	0 %	100 %	25 %
Second concours interne	0						
Externe privé	1						
L. R.	1						
Ensemble des candidats	69	39,42	41	20,29 %	2,90 %	79,71 %	31,88 %

## 4. Education musicale

### 4-1 La répartition des dossiers

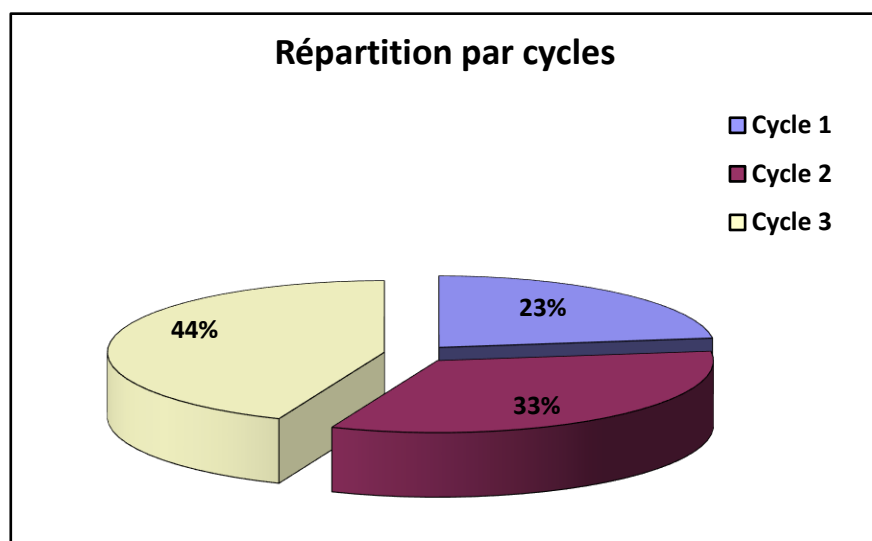


Les sujets proposés sont variés dans les thématiques choisies et en lien avec les programmes. Ils sont orientés vers :

- la mise en œuvre d'une pratique artistique (chant, pratique instrumentale collective autour de petites percussions, création, ...)
- l'écoute ;
- la découverte d'une notion musicale (rythme, pulsation, tempo, ostinato...)
- la découverte d'un style, d'une forme musicale ;
- la découverte d'une œuvre ou d'un instrument.

Il semble que :

- le choix des sujets s'appuie souvent sur une expérience vécue lors d'un stage ;
- le titre ou l'intitulé du sujet est parfois mal choisi (trop vaste ou trop vague).



Si les trois cycles de l'école primaire sont convoqués, le cycle 3 est majoritairement choisi. Le cycle 1 est moins choisi et ne concerne quasiment que la GS.

Le choix du cycle fait apparaître des conceptions souvent erronées des capacités des élèves (les notions abordées en C 3 sont souvent trop simples, parfois du niveau d'un cycle 1).

## 4-2 La prestation des candidats

### A. L'exposé :

#### La forme :

- Les dossiers soumis à l'étude du jury ont, dans l'ensemble, montré la prise en compte par les candidats des recommandations faites les années passées.
- La majorité des candidats s'est tenue au texte qui régit le concours : le nombre de pages et la typographie sont respectés, même si le texte n'est pas systématiquement justifié.
- Si le titre, le niveau de classe et un sommaire (avec pagination) sont bien présents, le plan n'est pas toujours clairement annoncé.
- La présentation pourrait être plus aérée sur certains dossiers, pour faciliter la lecture et le texte justifié.
- Le statut et la place des annexes sont parfois un peu confus.
- Lorsqu'il est fait référence à des chants, une partition ou au moins le texte de la chanson mériterait de figurer dans leur dossier.
- La variété des thèmes abordés par les candidats a été appréciée par les commissions. Ils s'inscrivent dans les champs de compétences des programmes. D'une façon générale, les œuvres citées en référence sont bien connues.
- Les deux parties du dossier sont présentes mais la partie scientifique est souvent peu développée et une grande part est réservée à la présentation des programmes et de la séquence.
- Le temps est maîtrisé par une large majorité des candidats. Bon nombre d'entre eux se munissent à juste titre d'une montre ou d'un chronomètre.
- De façon générale, les candidats ont une bonne connaissance du déroulement de l'épreuve et s'y sont préparés. Le recours à des supports de communication (ex : diaporama) est rare, ce qui s'explique sans doute par le raccourcissement du temps effectif de présentation qu'il induit.
- Il convient de porter une attention particulière à la précision lexicale, aux erreurs orthographiques présentes dans de trop nombreux dossiers ainsi qu'à la correction syntaxique.
- L'utilisation du support numérique ou du tableau blanc ne s'improvise pas et si, pour certains candidats, ces outils de communication ont soutenu avec efficacité et à-propos la présentation du candidat, certains se sont trouvés en difficulté pour gérer ces outils dans la situation de stress inhérente à un oral de concours.
- Beaucoup de candidats montrent qu'ils savent se détacher de la lecture du dossier, indiquant un bon niveau de préparation et d'entraînement. Peu de candidats donnent l'impression de réciter. De toute évidence, un exposé linéaire du dossier dessert le candidat.
- Certains candidats osent se mettre en situation (ils chantent, jouent ou rythment) pour argumenter leur propos de façon vivante et concrète.
- Certains candidats s'imposent de présenter leur dossier sans s'y référer. Cette contrainte n'est pas un attendu de l'épreuve. Elle peut parfois générer une attitude peu convaincue et empêcher une présentation dynamique et vivante.

#### → Conseils aux candidats :

Il est conseillé :

- de rendre un dossier lisible et bien rédigé. Le dossier constituant le premier élément d'interaction avec le jury, il est primordial qu'il soit construit en suivant les modalités précisées dans la note adressée par la division des examens et concours à l'ensemble des candidats inscrits au concours. Aéré et clairement organisé, il témoigne d'un souci de communication efficace avec le lecteur. Le jury souligne ainsi l'intérêt de signaler en début de dossier le domaine traité, la thématique retenue, le titre donné au dossier ainsi que la problématique abordée le cas échéant ;
- de ne pas résumer l'exposé à la lecture monocorde et in extenso du dossier, déjà étudié par le jury : les candidats doivent donc réfléchir aux conditions d'une communication stimulante,

mobilisatrice et ciblée à l'intention du jury. On attend d'un futur professeur qu'il fasse preuve de conviction et de dynamisme. L'exposé permet au candidat de témoigner de qualités de communication inhérentes au métier de professeur. On attend aussi de lui qu'il témoigne d'une retenue adaptée à la fonction qu'il envisage d'endosser ;

- de veiller lors de l'exposé à une bonne gestion du temps, à la structuration et à la cohérence du propos développé, à la clarté de l'élocution et des idées mobilisées, à l'aisance verbale, au débit et au rythme apportés à la présentation. L'attitude et plus globalement la posture constituent des éléments d'évaluation pour le jury ;
- de ne pas jargonner ni utiliser des termes sans en connaître le sens véritable ;
- d'envisager avec rigueur et d'expérimenter, en amont de l'épreuve, les conditions pratiques de la présentation. La durée de l'exposé est de vingt minutes. C'est un maximum impératif à ne pas dépasser sinon l'exposé est interrompu par le jury. Un exposé beaucoup plus court pénalise le candidat : la capacité à bien gérer le temps fait partie des critères d'évaluation ;
- la présentation du travail doit offrir l'opportunité d'apporter un nouvel éclairage ;
- de relire avec attention et/ou de faire relire son dossier par un tiers ;
- de ne pas utiliser l'outil numérique si cela n'apporte pas une plus-value à l'exposé ;
- de ne pas s'enfermer dans des affirmations gratuites et/ou des représentations erronées ;
- de choisir avec pertinence les documents venant compléter le dossier (annexes) et de noter systématiquement les renvois à ces ressources pour faciliter la compréhension ;
- de nommer les pistes dans les clés USB ;
- de veiller à la qualité (au sens visuel, mais aussi intellectuel) des documents sélectionnés pour nourrir le propos : ces derniers doivent être de taille raisonnable, d'une qualité visuelle irréprochable, et d'une pertinence indéniable au regard de la réflexion développée ;
- de se prémunir des parasites langagiers (« du coup, voilà, donc, et tout... ») qui, par leur utilisation continuelle, deviennent insupportables ;
- de s'appuyer sur des ressources institutionnelles plutôt que sur des sites non fiables ;
- de prendre un repère (diapason ou autre) avant de chanter si le candidat chante a cappella ;
- de préciser si la séance a été expérimentée en classe.

De manière générale, les membres du jury ont observé avec satisfaction que les candidats ont désormais une connaissance précise des attendus institutionnels relatifs à l'épreuve. Les dossiers ont été préparés avec soin, les connaissances scientifiques sur les sujets traités sont globalement maîtrisées, et les exposés témoignent d'une forme globale de sérieux dans la préparation.

Le jury a apprécié lorsque le candidat a privilégié une entrée originale dans l'exposé en se détachant du plan du dossier, en optant pour une approche différente et plus analytique du thème et de la séquence (prise de recul).

Les bons candidats ont veillé à la qualité linguistique (lexique, orthographe, syntaxe) de leurs prestations, écrite (dossier) et orales (exposé et entretien). En effet, la précision et la rigueur sont de mise non seulement à l'occasion du concours mais dans l'ensemble des activités professionnelles développées par un futur professeur. Le registre de langue doit donc être constamment adapté à la situation de communication vécue, et le jury ne saurait se satisfaire d'une langue familière, emblématique d'une posture indûment relâchée.

### **Le fond :**

- La qualité des prestations des candidats s'avère très contrastée. L'articulation et l'argumentation des choix didactiques et pédagogiques demeurent très logiquement des points déterminants de l'exposé.
- La qualité de certaines prestations orales a pu largement contredire l'impression première dégagée à l'issue de la lecture du dossier, tandis que certains dossiers extrêmement fouillés en apparence ont pu mettre les candidats mal préparés dans des situations délicates lors de l'entretien, le jury ne parvenant pas à identifier la part personnelle du travail présenté.
- Les présentations orales lacunaires de dossier font rarement écho à des dossiers de qualité.



- Les exposés reposent sur des « stratégies » de présentation diverses qui n'ont pas toutes la même efficacité. Le jury valorise les candidats qui ont une vision globale de l'épreuve et savent articuler l'écrit et l'oral pour les rendre complémentaires.
  - Les candidats qui sont en mesure de définir les termes utilisés dans la partie scientifique du dossier montrent une meilleure appropriation du sujet choisi. Un hiatus entre le dossier et le niveau réel de connaissance du candidat sur la partie scientifique joue en sa défaveur.
  - Le choix du sujet est important. Il doit se porter sur un sujet connu c'est à dire correspondant à un centre d'intérêt, aux études suivies, à l'approfondissement souhaité d'un domaine. Il doit s'inscrire dans les programmes de l'école afin de pouvoir envisager ensuite, les aspects didactiques et pédagogiques.
  - Les candidats, dans leur grande majorité, ont réalisé une bonne prestation grâce à leur préparation sérieuse et soignée. Toutefois des améliorations sont encore nécessaires dans la maîtrise des aspects scientifiques et didactiques du dossier ainsi que dans la conception de la séquence pédagogique.
- Les choix réalisés dans les fondements scientifiques sont parfois des descriptifs imprécis, juxtaposés trouvés sur des sites peu fiables et/ou des affirmations gratuites basées sur des représentations erronées non vérifiées. Ils témoignent de connaissances approximatives pourtant indispensables dans la transmission d'un savoir. Parfois les fondements sont orientés afin de convaincre du bien-fondé de la séquence.
- La seconde partie n'interroge pas suffisamment les fondements didactiques.
  - La majorité des dossiers prend bien en compte les programmes en vigueur.
  - Le PEAC est très cité et les enjeux ne sont pas maîtrisés.
  - Les séquences pédagogiques sont souvent beaucoup trop ambitieuses, ciblant l'intégralité des attendus de fin de cycle en 5 ou 6 séances.
  - Dans la construction de la séquence, les candidats comprennent bien que la pédagogie s'attache au fonctionnement de la classe dans son ensemble et aux savoirs à enseigner. Ils oublient parfois les modes de relations entre les individus, l'environnement et les conditions de travail dans le processus d'apprentissage.
  - De manière générale, les candidats connaissent l'architecture d'une séance d'éducation musicale.
  - Une séquence formelle, reposant uniquement sur une succession d'activités, amène la commission de jury à douter des apprentissages effectifs chez les élèves.
  - La gestion du temps dans les séances proposées est souvent problématique et irréaliste.
  - La culture générale est parfois défaillante, il est indispensable de connaître le contexte historique, le compositeur de l'œuvre ou encore un réseau d'œuvres appartenant au thème choisi.
  - La majorité des candidats a des repères sur le développement de l'enfant et l'évoque dans les fondements scientifiques. Par contre, les capacités et les besoins ne sont pas toujours bien ciblés.
  - Le langage professionnel issu des sciences de l'éducation est quelquefois surinvesti (conflit sociocognitif, métacognition, recueil des représentations, ...), et parfois convoqué sans être maîtrisé.
  - Les propositions autour de répertoire de musique du monde manquent souvent d'ambition et peuvent se révéler anecdotiques ou stéréotypées, en décalage avec la richesse culturelle du pays concerné.
  - Les liens avec les autres disciplines sont peu traités par les candidats, tout au plus vaguement évoqués.
  - Les candidats font régulièrement appel au travail de groupes mais le candidat n'est pas toujours apte à en analyser l'intérêt et les limites, au regard des apprentissages effectifs des élèves. La confrontation entre pairs ne va pas de soi.
  - L'évaluation n'est que très peu envisagée et souvent de manière sommative. Les notions évaluées ne sont pas toujours enseignées.
  - Des évolutions sont notées dans l'usage des technologies de l'information qui ne se limite pas à la recherche documentaire ou à la projection de documents.

- La diversité des élèves est peu évoquée, tout comme le nécessaire travail d'anticipation de la différenciation qui ne dépasse guère l'étayage en situation ou la notion de quantité. Certains élèves, en respectant la simple logique d'allègement de la tâche, n'exercent que des compétences de « bas niveau ».
- La remédiation est souvent synonyme de réitération, d'explication à l'identique et la notion de « coup de pouce », fréquemment évoquée, s'avère peu convaincante.
- L'usage très fréquent du texte à trous en guise d'institutionnalisation mériterait d'être questionné.

→ **Conseils aux candidats** :

Il est conseillé :

- de dépasser les attendus d'un exposé linéaire du dossier soumis à la lecture attentive et analytique du jury. Une réflexion sur les modalités de présentation du dossier et sur les pistes offertes au jury pour l'entretien s'impose donc dès la conception du dossier. Il importe, dès la présentation du dossier, que le candidat témoigne d'une vision personnelle et dûment étayée ;
- de se référer aux programmes et au Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture (SCCC) qui définissent les contenus d'apprentissage à l'école. Il est incontournable de justifier l'intérêt du sujet d'un point de vue pédagogique et disciplinaire en s'appuyant sur les textes officiels ;
- d'avoir une lecture fine et analytique de la formulation des programmes : les candidats les plus efficaces s'appuient sur une telle lecture pour développer et structurer leur propos. Ils sont loin de se contenter de la présentation linéaire et exhaustive de toutes les compétences et attendus de fin de cycle ;
- d'approfondir les enjeux de la discipline et la connaissance des programmes (continuité des cycles ; programmation annuelle) ;
- de réfléchir à la place de votre séquence dans le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) ;
- d'explicitier et d'illustrer au besoin le vocabulaire spécifique utilisé ;
- de connaître les notions techniques, notamment les paramètres du son (hauteur, intensité, durée et timbre) qui sont la base indispensable de l'enseignement de l'éducation musicale à l'école ;
- de maîtriser les principes d'organisation des activités fondamentales (séance d'écoute, échauffement, démarche de création...) ;
- de choisir un chant adapté à la tessiture et à l'ambitus des enfants de l'école primaire et de respecter la hauteur de la mélodie au moment de l'interprétation ;
- d'explorer davantage la seconde partie notamment dans les domaines suivants :
  - une présentation plus détaillée des séances, notamment en précisant les consignes qui seront adressées aux élèves ;
  - une réflexion en amont sur l'adéquation entre les objectifs fixés et les situations pédagogiques proposées ;
  - un approfondissement des sujets traitant de la compétence « Explorer, imaginer et/ou créer » qui présentent souvent des écueils ;
  - un approfondissement de la démarche de création qui se résume au mieux à de l'illustration sonore ou à une succession d'activités plutôt anecdotiques, ne permettant pas de faire éclore la créativité chez l'élève ;
- de ne pas éluder la question de l'évaluation consubstantielle au métier d'enseignant ;
- de proposer des extraits de qualité si une référence est citée. Internet regorge de références et de contenus dont la qualité est variable ;
- de pouvoir citer ses sources et savoir où trouver des ressources pour mener les enseignements artistiques ;

Les jurys apprécient les exposés mettant en valeur une bonne compréhension des notions scientifiques essentielles à la conduite de la séquence et l'articulation avec les propositions de transposition didactique envisagée.

Les meilleurs candidats sont capables :

- de choisir un sujet qui s'inscrit dans les programmes et de le maîtriser correctement. Il est nécessaire qu'un enseignant connaisse correctement un sujet pour pouvoir l'enseigner ;
- d'annoncer un plan structuré qui apporte une vision différente de l'écrit ;
- de s'appuyer sur les sites officiels dans les propositions de ressources plutôt que sur des sites parfois moins fiables. Les sites officiels proposent des pistes pour la mise en œuvre des programmes, des outils scientifiques et didactiques, des vidéos de situations de classe et des supports pour organiser la progressivité des apprentissages ;
- d'interroger, dans la conception de la séquence pédagogique les modalités d'organisation, la progressivité des apprentissages, et de tenir compte des capacités des élèves ;
- d'indiquer clairement les objectifs d'apprentissage visés ;
- de ne pas utiliser le terme de « prérequis » comme un effet de modélisation lié à la préparation au concours. Parfois, les jurys ont le sentiment que, pour atteindre les objectifs de la séquence, l'élève doit déjà savoir ce qu'il est censé apprendre ;
- de contextualiser la séquence en s'éloignant de la caricature de la classe de 24 élèves avec une salle polyvalente à proximité ;
- de distinguer : évaluation diagnostique et représentations initiales. L'intérêt de recueillir les conceptions initiales des élèves n'est que peu perçu ;
- de positionner de façon plus affirmée certains fondamentaux : la place du langage oral, de l'écrit, la question de la mémorisation des apprentissages, la supervision magistrale des traces écrites, la progressivité des apprentissages sont autant d'exemples que le candidat devrait avoir anticipé dans une perspective de « mise en situation professionnelle » ;
- de donner du sens aux activités proposées aux élèves. La séquence apparaît trop souvent comme une simple succession d'activités qui devraient, de façon quasi automatique, provoquer de l'apprentissage ;
- de connaître les grandes orientations de la politique éducative.

### **B. L'entretien :**

- De nombreux candidats font une présentation de qualité, savent justifier la justesse des contenus qu'ils ont développés et la pertinence des choix qu'ils ont opérés.
- La première partie de l'entretien permet généralement de s'assurer que le travail exposé est bien le fruit d'une réflexion personnelle et scientifiquement fondée du candidat.
- La majorité des candidats se montrent réceptifs et aptes à engager le dialogue avec le jury. Ce dernier apprécie la qualité des interactions, les capacités d'argumentation, la cohérence et la pertinence du propos, et la réalité des compétences didactiques et épistémologiques. Quelques candidats répondent trop rapidement sans prendre le temps de réfléchir et de structurer leur pensée. Il est primordial de ne pas rester enfermé dans ses certitudes, cela peut s'apparenter à un manque de recul ou d'esprit critique.
- Les candidats ne s'interrogent pas suffisamment sur « comment transformer mon savoir en une connaissance abordable par les élèves ? »
- Certains candidats montrent une maîtrise limitée de gestes techniques musicaux simples (donner un départ et un arrêt pour chanter, maintenir une pulsation et l'énergie musicale...).
- Les candidats arrivent globalement à proposer des pistes d'amélioration crédibles, prenant en compte les limites ou écueils qui peuvent être soulevés. Les variables didactiques à opérer pour changer de cycle ou apporter une différenciation pédagogique sont peu envisagées.
- Certains candidats connaissent assez peu les obstacles d'apprentissage liés aux concepts en jeu. Les candidats ont parfois du mal à traiter une autre notion, proche de celle qui a été abordée. Certains candidats sont dans l'incapacité à transférer les contenus proposés dans une autre situation d'apprentissage.
- Une analyse réflexive est attendue pour ceux qui ont pu mettre en œuvre une partie de la séquence lors d'un stage.

- Certains candidats usent d'une stratégie défavorable qui consiste à élaborer dans le dossier, une séquence pédagogique qui manque de cohérence, pour en reconnaître la faiblesse lors de la présentation orale. Le candidat se place alors dans la situation de critiquer sa propre séquence de manière systématique pensant faire preuve d'une analyse réflexive.
- Les candidats ne sont pas toujours capables d'ouverture culturelle. Ils ne connaissent pas toujours des structures culturelles permettant des rencontres avec les artistes, où les lieux de culture un peu éloignés de leur environnement proche, ni les personnes ressources dans le domaine de l'éducation musicale.
- L'enseignant est parfois amené à travailler avec des partenaires hors éducation nationale (conservatoires, artistes...). Cette dimension gagnerait à être davantage investie dans les prolongements.

→ **Conseils aux candidats** :

Il est conseillé :

- de rendre compte d'une réflexion articulant savoir disciplinaire et réflexion didactique, afin de construire pour les élèves des apprentissages dûment ciblés ;
- de soigner sa capacité à communiquer (clarté, concision, rythme, débit, pauses, intonations...), à entrer en interaction avec le jury, à structurer son propos de manière cohérente et pertinente, à argumenter ses choix et à témoigner de compétences didactiques et épistémologiques solides ;
- d'aller au-delà de la description de dispositifs pédagogiques. Il s'agit pour le candidat de donner à voir les processus cognitifs engagés dans les dispositifs retenus, d'en expliciter les enjeux et d'en montrer la pertinence au regard de l'âge des élèves et des objectifs d'enseignement visés.
- de ne pas s'enfermer dans une attitude défensive ou à l'inverse, dans une posture de « séduction » peu adaptée ;
- l'esprit critique et les capacités réflexives constituent de sérieux atouts pour exercer sereinement et efficacement le métier de professeur des écoles ;
- de porter un regard positif sur l'élève ;
- de maîtriser les concepts clés pour ne pas être mis en difficulté durant l'entretien ;
- de se montrer critique par rapport aux idées préconçues, aux représentations erronées ou à une approche intuitive du métier d'enseignant ;
- d'apporter une réflexion sur l'évaluation et la gestion de l'hétérogénéité ;

Le jury apprécie en particulier la capacité du candidat à :

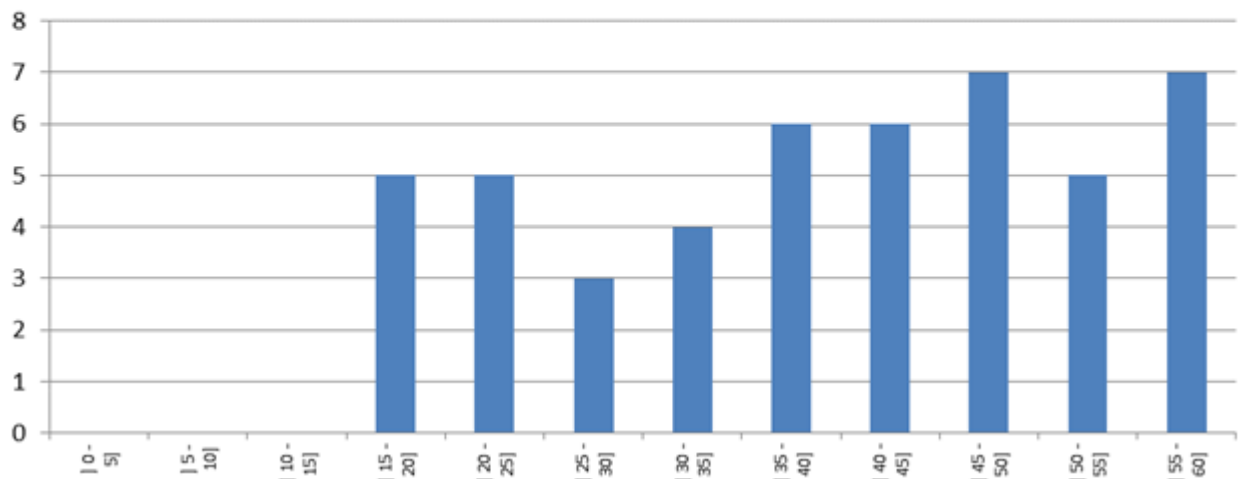
- justifier les choix de la séquence pédagogique et des fondements scientifiques. Il peut ainsi mesurer l'honnêteté intellectuelle du candidat et la bonne compréhension de ce qu'il a présenté.
- argumenter un choix d'activités pédagogiques en relation avec les compétences à construire et les capacités des élèves ;
- faire le lien entre les deux parties au service d'une mise en œuvre pédagogique opérationnelle (liens entre savoir savant et savoir enseigné)
- faire preuve de réactivité, de prise de recul ;
- réfléchir en termes d'enjeux : scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels, sociaux ;
- mettre son travail en perspective (le sujet a réellement été réfléchi et interrogé) ;
- témoigner de qualités d'écoute permettant d'entrer facilement dans l'échange et de réagir de façon pertinente et adaptée aux remarques, propositions, interrogations du jury. La capacité du candidat à s'adapter, à prendre en compte de nouveaux éléments ou à reconsidérer des propositions au regard de paramètres insuffisamment pris en compte ;
- de veiller à s'engager dans une véritable réponse plutôt que de tâtonner à la recherche de la réponse soi-disant attendue du jury ;
- trouver le juste milieu entre : réponses courtes et monopolisation de la parole ;
- faire preuve d'un bon sens pragmatique ;
- de pouvoir élargir les enjeux de l'option ;

- de manifester une aptitude à envisager sereinement la polyvalence de l'enseignant du premier degré, l'interdisciplinarité et une connaissance des valeurs et des principes de l'école républicaine ;
- d'avoir conscience de points de vigilance nécessaires (utilisation de Youtube ou Deezer, droits d'auteurs...) ;
- de connaître la place du travail en équipe pédagogique dans la fluidité des parcours scolaires ;
- de montrer une réelle culture personnelle qui diffère des connaissances encyclopédiques

#### 4-3 Les résultats

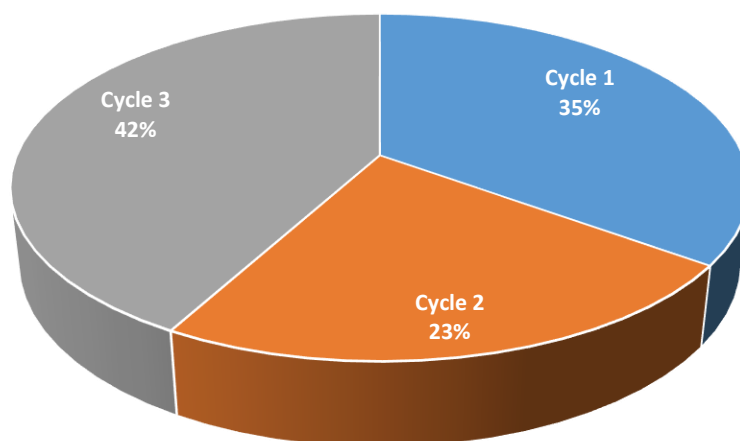
Concours	Présents	Moyenne /60	Médiane /60	Pourcentages			
				Notes < 30	Dont ≤ 15	Notes ≥ 30	Dont > 45
Externe public	45	40,4	41	26,67 %	0 %	73,33 %	42,22 %
3 <sup>ème</sup> concours	2	37	37	50 %	0 %	50 %	0 %
Second concours interne	1						
Externe privé	1						
Ensemble des candidats	49	40,43	41	26,53 %	0 %	73,47 %	40,82 %

#### 4-4 Histogramme des fréquences de notes



## 5. Histoire des arts et arts visuels

### 5-1 Répartition des dossiers



### 5-2 Prestation des candidats

#### L'exposé :

Le jury attend des candidats :

- Une élocution aisée, claire et l'utilisation d'un vocabulaire riche et précis.
- Une présentation orale synthétique, précise, détachée du dossier sans oublier le plan.
- Une interaction avec le jury. Ne pas hésiter à « s'impliquer physiquement dans l'échange » par des gestes, des regards.
- Une analyse et une articulation des fondements scientifiques avec une proposition de séquence dénotant une approche personnelle qui donne toute son importance à la démarche créative.
- Une présentation équilibrée en termes de temps des contenus scientifiques et de la séquence.
- Une justification des choix pédagogiques, de la démarche et une capacité à fixer des objectifs précis.
- Une formulation claire et précise des consignes et des différentes phases de chacune des séances.
- Une présentation des critères d'évaluation, des remédiations et des prolongements envisagés.
- Une décentration, un détachement de son travail pour envisager d'autres pistes et repenser la séquence en proposant des réaménagements.
- Une bonne gestion du temps imparti à l'épreuve.



## **L'entretien :**

Le jury attend des candidats :

- Un certain enthousiasme à partager leur sujet, à travers une attitude juste et adaptée, ainsi qu'un intérêt pour la discipline.
- Une capacité à répondre de façon claire, étayée par des prises de position sur les choix pédagogiques opérés. Les entretiens réussis sont ceux qui ont permis ce véritable échange entre le jury et le candidat.
- Une capacité à prendre en compte les remarques et les questions du jury.
- Une bonne connaissance des documents institutionnels : socle commun de connaissances et de compétences, programmes, horaires d'enseignements, Parcours d'Education Artistique et Culturel, enseignement de l'histoire des arts.
- Une bonne maîtrise des contenus de la notion convoquée et de la didactique de la discipline ainsi que des connaissances sur le développement de l'enfant.
- Une capacité à faire référence à des documents ressources (Eduscol, musique Prim...)
- Des qualités de curiosité, de questionnement, de dialogue voire de remise en question. Le candidat doit avoir un regard critique sur des situations précises afin de les compléter ou de proposer des alternatives pertinentes et intéressantes.
- Une capacité à proposer des situations de différenciation et d'évaluations en lien avec les objectifs énoncés.
- Une capacité à élargir ses propositions à d'autres cycles et à l'interdisciplinarité.
- Des propositions concernant une utilisation adaptée des outils numériques.
- Des connaissances relatives aux différents types de partenariats artistiques et culturels et aux possibilités de financement de petits projets.
- Une curiosité par rapport à l'actualité artistique.

## **Conseils aux candidats :**

*Le dossier :*

- Enoncer une problématique simple, précise, concise et cohérente rédigée sous la forme d'une question. Soigner la rédaction et l'orthographe.
- Limiter la partie scientifique à de solides références, explicites et bien choisies qui éclairent le jury sur les connaissances que peut mobiliser le candidat pour traiter le sujet.
- Veiller à un bon équilibre entre les fondements scientifiques et la séquence. La partie scientifique doit éclairer la partie pédagogique.
- Décrire une séquence s'inscrivant pleinement dans le domaine des arts plastiques ou de l'histoire des arts. Ne pas confondre un projet et une séquence.
- Proposer une séquence structurée et la plus complète possible, en termes d'objectifs, de contenus d'apprentissages. Il est vivement conseillé de préciser le dispositif détaillé de la séance (objectif, phases, matériel, durée, consigne...).
- Exploiter dans la séquence pédagogique des œuvres citées dans la partie scientifique du dossier et en faire des objets de rencontre pour les élèves.
- Envisager une démarche de création et solliciter l'expression des élèves. Les choix pédagogiques sont souvent orientés vers la découverte d'une technique ou la réalisation d'une production. Les candidats sont invités à proposer une démarche de création où l'expression personnelle des élèves a toute sa place.
- Envisager l'aspect pluridisciplinaire de la séquence proposée.
- Proposer une bibliographie en adéquation avec le sujet choisi, s'appuyant sur des sources identifiées.
- Proposer un sommaire et les visuels des références artistiques auxquelles le candidat fait référence (tableau, vidéo, travaux d'élèves). Les éléments proposés sur la clé apportent une plus-value au contenu du dossier.

### La présentation et l'entretien :

- Privilégier des va-et-vient entre les parties fondements scientifiques et séquence pour montrer la cohérence du dossier, dynamiser la présentation. Ne pas faire abstraction de la partie scientifique.
- Eviter une restitution du plan du dossier apprise par cœur.
- Entrer dans l'échange, montrer une capacité d'écoute et d'analyse de la séquence.
- Avoir déjà pris du recul par rapport aux pratiques proposées ou se montrer capable d'en prendre.
- Faire preuve d'une bonne culture générale et ne pas hésiter à la mettre en avant.
- Montrer, par la qualité des échanges et d'écoute, que l'on s'inscrit progressivement dans un processus de formation.

### Dossiers en histoire des arts :

- Le jury attire l'attention des candidats sur la pertinence d'inscrire leur sujet en histoire des arts plutôt qu'en arts plastiques en fonction de la thématique choisie.
- Pour éviter la confusion, il est nécessaire de bien définir ce qu'est l'histoire des arts ; s'appuyer sur la définition de cette discipline dans les programmes : « l'histoire des arts est un enseignement fondé sur une approche pluridisciplinaire et transversale »
- Le candidat doit connaître les documents institutionnels concernant l'enseignement de l'histoire des arts (périodes historiques et domaines des arts, ressources, exemples de mise en œuvre, liste d'œuvres, sites conseillés) et la spécificité de cet enseignement.
- Le candidat doit proposer des références culturelles dans différents domaines des arts et proposer des interactions entre celles-ci.

## 5-3 Résultats

Concours	Présents	Moyenne /60	Médiane /60	Pourcentages			
				Notes < 30	Dont ≤ 15	Notes ≥ 30	Dont > 45
Externe public	33	42	42	21,21 %	0 %	78,79 %	42,42 %
3 <sup>ème</sup> concours	3	22,67	21	66,67 %	0 %	33,33 %	0 %
Second concours interne							
Externe privé	2	33,50	33,50	0 %	0 %	100 %	0 %
Ensemble des candidats	38	40,03	38	23,68 %	0 %	76,32 %	36,84 %



Arts visuels :

Concours	Présents	Moyenne /60	Médiane /60	Pourcentages			
				Notes < 30	Dont ≤ 15	Notes ≥ 30	Dont > 45
Externe public	28	42,46	40,5	17,86 %	0 %	82,14 %	42,86 %
3 <sup>ème</sup> concours	3	22,67	21	66,67 %	0 %	33,33 %	0 %
Externe privé	1						
Ensemble des candidats	32	40,34	38	21,88 %	0 %	78,12 %	37,5 %

Histoire des arts :

Concours	Présents	Moyenne /60	Médiane /60	Pourcentages			
				Notes < 30	Dont ≤ 15	Notes ≥ 30	Dont > 45
Externe public	5	39,40	44	40 %	0 %	60 %	40 %
3 <sup>ème</sup> concours	0						
Externe privé	1						
Ensemble des candidats	6	38,33	38,5	33,33 %	0 %	66,67 %	33,33 %

## Deuxième épreuve orale : entretien à partir d'un dossier

### Présentation générale de l'épreuve

**Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles**

*« II. 2. Deuxième épreuve orale : entretien à partir d'un dossier.*

*L'épreuve comporte deux parties. La première partie permet d'évaluer les compétences du candidat pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) ainsi que sa connaissance de la place de cet enseignement dans l'éducation à la santé à l'école primaire. La deuxième partie de l'épreuve vise à apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif français, et plus particulièrement sur l'école primaire (organisation, valeurs, objectifs, histoire et enjeux contemporains), sa capacité à se situer comme futur agent du service public (éthique, sens des responsabilités, engagement professionnel) ainsi que sa capacité à se situer comme futur professeur des écoles dans la communauté éducative.*

**Première partie :** *Le jury propose au candidat un sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique (APSA) praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle. Le sujet pourra être présenté à l'aide des différentes possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication usuelles, y compris audiovisuelles. Le sujet se rapporte soit à la progression au sein d'un cycle d'activités portant sur l'APSA ou la pratique physique et corporelle considérée, soit à une situation d'apprentissage adossée au développement d'une compétence motrice relative à cette même APSA ou pratique physique et corporelle. Le candidat expose ses réponses (dix minutes) et s'entretient avec le jury (vingt minutes). Le jury élargit le questionnement aux pratiques sportives personnelles du candidat ou encore au type d'activités sportives qu'il peut animer ou encadrer.*

**Deuxième partie :** *Elle consiste en un exposé du candidat (quinze minutes) à partir d'un dossier de cinq pages maximum fourni par le jury et portant sur une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire, suivi d'un entretien avec le jury (trente minutes). L'exposé du candidat présente une analyse de cette situation et des questions qu'elle pose, en lui permettant d'attester de compétences professionnelles en cours d'acquisition d'un professeur des écoles. L'entretien permet également d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, en fonction des contextes des cycles de l'école maternelle et de l'école élémentaire, et à se représenter de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice du métier, ainsi que son contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, école, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République.*

*Durée de la préparation : trois heures ; durée totale de l'épreuve : une heure et quinze minutes. L'épreuve est notée sur 100. 40 points sont attribués à la première partie ; 60 sont attribués à la deuxième partie dont 20 points pour l'exposé et 40 pour l'entretien. »*

# **1. Les sujets**

## **1-1 Première partie : activités physiques, sportives et artistiques**

Le jury propose au candidat un sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique (APSA) praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle.

L'académie de Nancy-Metz avait retenu, pour cette session 2021, une liste de quatre APSA comme support à l'interrogation, à savoir :

- Les activités athlétiques ;
- Les activités aquatiques ;
- Les jeux et sports collectifs ;
- Les activités gymniques.

Les sujets sont proposés sous la forme d'un texte sur support « papier » incluant la description avec parfois une illustration d'une situation de classe accompagnée d'une à trois questions, parmi les plus courantes :

- A partir de la situation présentée, décrivez plusieurs situations d'apprentissage visant à faire progresser les élèves.
- Détaillez le déroulement et l'organisation d'une séance de votre choix.
- Précisez l'articulation de ce travail avec d'autres domaines d'apprentissage.

Les sujets présentent une situation d'apprentissage adossée au développement d'une compétence motrice (*Voici des questions posées en natation : En quoi le travail de l'immersion est-il une étape fondamentale dans l'apprentissage de la natation ? Précisez l'organisation pédagogique de trois séances avec une classe de 24 élèves de CM2 (objectifs, situations proposées, matériel...) qui permettront aux élèves de progresser vers l'obtention de l'attestation du savoir-nager. Précisez l'articulation de cette séquence d'apprentissage avec des parcours éducatifs.*

L'évaluation renvoie à plusieurs domaines de compétences :

- connaissance de l'APSA et de son groupement (logique, enjeux, sens, composantes de l'APS, ressources mobilisés).
- la démarche pédagogique (programmation, variables, démarches, rôle du maître, activités des élèves, différenciation, évaluation).
- champ général de l'EPS.
- celui de l'analyse et de la réflexion (pertinence des réponses aux questions posées, capacité à situer l'action d'enseignant).
- celui de l'expression et de la communication (qualité de l'expression, aisance, précision, structuration du propos).

## **1-2 Deuxième partie : situation professionnelle**

Les sujets sont proposés sous la forme d'un dossier de 5 pages. A partir des documents fournis, le candidat est amené à répondre à plusieurs questions.

Par exemple, voici les questions posées sur le sujet portant sur « L'usage des outils numériques pour personnaliser les parcours d'apprentissage » :

- A partir de l'étude des trois premiers documents, précisez l'intérêt et les limites du numérique, pour remédier aux difficultés des élèves ?
- En vous appuyant notamment sur le document 4, précisez quels sont les aménagements d'école ou de classe les plus pertinents, pour différencier les apprentissages en intégrant les outils numériques.
- Proposez une analyse critique des deux propositions logicielles du document 5, dans le cadre de l'exercice autonome du calcul mental en classe de CM2.

## **Remarques sur la nature de l'épreuve**

- L'épreuve est longue, complexe, bien équilibrée et discriminante.
- Elle permet d'approfondir les échanges avec les candidats et ainsi de tester leurs compétences et leur capacité à analyser les situations proposées.
- L'enchaînement des deux temps de l'épreuve impose une capacité d'adaptation du candidat.
- L'épreuve permet d'explorer le bon sens et la réactivité du candidat lors de l'échange oral. Elle permet de mesurer les capacités du candidat à réfléchir, à évoluer en fonction des questions des membres du jury et à se projeter dans son futur métier d'enseignant.
- L'épreuve permet de bien évaluer les connaissances et les capacités d'analyse du candidat sur l'enseignement de l'EPS et sur le système éducatif français, principalement le 1<sup>er</sup> degré.
- L'épreuve permet d'apprécier les valeurs du candidat, sa posture de futur enseignant.
- L'épreuve permet aux meilleurs candidats d'exposer leurs connaissances professionnelles et générales, leurs références, leurs expériences, de se projeter dans le métier et de témoigner de leur aptitude à l'écoute et au dialogue.

## **2. La prestation des candidats**

### ***Les candidats les plus performants :***

- Ils sont capables de laisser transparaître leurs connaissances dans l'exposé. Ils mettent en perspective le sujet, développent une problématique qui ne se résume pas à une lecture des documents.
- Ils se projettent dans une organisation de classe efficiente et réaliste qui prend en compte l'ensemble des élèves et leur diversité.
- Ils font preuve d'une bonne gestion du temps lors de leur exposé et traitent de l'ensemble des questions. Ils s'expriment avec clarté et précision, présentent un exposé structuré et gèrent correctement leur temps.
- Au niveau de l'entretien, ils sont capables de faire évoluer leurs premières propositions, de proposer des réajustements en se saisissant des questions du jury.

### **2-1 Première partie : activités physiques, sportives et artistiques**

- ***Les candidats les plus performants*** font preuve de bonnes connaissances des enjeux, du contexte et des programmes.
- Les séances s'inscrivent dans un module d'apprentissage prenant en compte les modalités d'évaluation qui incluent des critères de réussite.
- Les aspects liés à la sécurité sont bien abordés. L'échauffement (mise en activité) n'est pas oublié et traité en relation avec l'APSA, de même que la phase de bilan de la séance.

***Les candidats les moins performants*** tiennent des propos inadaptés à l'âge et aux capacités des élèves, sans référence aux programmes ni aux enjeux de l'EPS.

- Un temps important est alors consacré à une introduction générale qui apporte peu au sujet.
- Un nombre non négligeable de candidats font preuve d'une mauvaise gestion du temps. Les candidats ne disposent plus d'assez de temps pour exposer les éléments concrets relatifs à leurs séances et la question finale portant sur les aspects interdisciplinaires et les parcours éducatifs est survolée. Cette dernière se limite alors à des considérations générales pouvant s'appliquer à toutes les APSA.

- Les aspects liés à l'analyse de l'activité physique et à la didactique de l'EPS sont souvent fragiles, les observables peu précis ou se confondant avec les buts à atteindre. Il en va de même pour les éléments relatifs à l'organisation matérielle et pédagogique des séances.
- Pour la natation, les candidats évoquent systématiquement les difficultés d'ordre affectives, ils prennent moins en compte les problèmes moteurs et respiratoires.
- De nombreux candidats ont une méconnaissance des capacités physiques et du développement moteur des élèves. Ils restent trop centrés sur la sécurité ce qui appauvrit les situations qu'ils proposent et ce qui a pour conséquence de réduire drastiquement le temps d'engagement moteur.
- Ils ont du mal à se projeter dans la réalité d'une classe.

#### **De manière générale,**

- Les liens interdisciplinaires restent succincts, peu approfondis mais les compétences sociales et civiques sont bien intégrées.
- Peu de candidats font référence aux fondamentaux de l'activité et à sa logique.
- On note encore cette année, un manque de connaissances sur le développement de l'enfant, ses compétences motrices et ses capacités physiologiques.
- La mobilisation spontanée des outils numériques est davantage intégrée lors des séances en EPS.

## **2-2 Deuxième partie : situation professionnelle**

On note des écarts très marqués entre les meilleurs candidats et les moins performants.

- **Les candidats les plus performants**
- Ils problématisent la situation, font preuve de capacités de synthèse, présentent les documents et en donne l'économie sans se contenter d'une simple lecture des titres.
- Ils annoncent un plan qui n'est pas une simple lecture des 3 questions posées.
- Ils problématisent leur exposé autour d'un plan de présentation avec un propos clair et argumenté.
- Ils s'expriment parfaitement à l'oral. Ils communiquent avec clarté (élocution, syntaxe, lexique nuancé). Ils sont attentifs à leur posture et au placement de leur voix qui témoignent d'un positionnement professionnel futur.
- Ils ont un positionnement éthique (rôle de l'enseignant) attendu sans ambiguïté.
- Ils ont des connaissances solides sur le système éducatif (dispositifs, partenaires...), les enjeux et les évolutions.
- Ils prennent appui avec pertinence (analyse) sur des expériences personnelles, vécues, pour enrichir leur exposé.
- Ils se positionnent, argumentent lorsque les documents intègrent un contre point.
- Lors de l'entretien, ils savent interagir avec le jury, analysent bien les situations proposées, construisent leurs réponses en s'appuyant le cas échéant sur les observations faites lors des stages.
- **Les candidats les moins performants** n'ont pas utilisé tout leur temps d'exposé, ils s'en sont tenus à une présentation et à une paraphrase des textes sans répondre réellement aux questions.
- Ils ont une connaissance sommaire du système éducatif et une incapacité à se représenter la diversité des conditions d'exercice au regard du référentiel de compétences.
- Ils sont pour certains dans l'incapacité de se représenter et de prendre en compte les besoins des élèves.

- **De manière générale,**
- Les références pédagogiques (courants, auteurs, ouvrages, organismes) sont peu évoquées par les candidats ou rarement développées pour illustrer leurs propos.
- Trop de candidats ne problématisent pas suffisamment leur exposé et listent des éléments sans bâtir un plan solide.
- Les questions proposées aux candidats dans le sujet sont insuffisamment prises en compte.
- Les développements relatifs à la mise en perspective de la thématique du dossier avec des éléments concrets, relatifs à la pratique professionnelle, sont traités de manière souvent superficielle.

### **3. Les conseils aux candidats**

#### **3-1 Première partie : activités physiques, sportives et artistiques**

- Connaître les textes qui régissent la discipline.
- Connaître le développement moteur de l'enfant.
- Avoir une première connaissance des principales activités supports de l'éducation physique et sportive à l'école (APSA citées) et en maternelle.
- Prendre connaissances des documents ressources sur « *Eduscol* ».
- Se mettre dans la posture d'un enseignant qui prépare effectivement sa classe (contexte, conditions matérielles...).
- Faire apparaître les modalités de mise en œuvre des séances proposées (temps réels d'activités, utilisation des espaces, adaptation et évolution, simplification et complexification, critères de réussites).
- S'appuyer sur des schémas pour expliciter son propos (sur feuille ou au tableau).
- Développer les objectifs moteurs et les apprentissages associés. Détailler les critères de réussite.
- Être au clair sur la finalité d'une situation de référence.
- Faire la différence entre activité et apprentissage, ne pas énumérer une liste d'activités.
- S'appuyer sur son expérience personnelle.
- Observer des séances de natation.
- Mobiliser les outils numériques à la fois pour présenter des situations comme pour conserver une trace des séances.

#### **3-2 Deuxième partie : situation professionnelle**

- Prendre le temps d'une lecture attentive des éléments composant les sujets et des questions posées pour guider et organiser la réflexion. Porter un regard analytique et critique. Dégager une problématique.
- Eviter de citer de façon systématique les documents supports en début d'exposé (situation professionnelle) sans les relier à une analyse ni expliciter la complémentarité de ces sources. Annoncer son plan (qui ne reprend pas nécessairement l'ordre des questions)
- Traiter les questions en croisant les éléments saillants portés par les documents, apporter des illustrations personnelles (observations, expériences...)
- Savoir se positionner clairement en argumentant. Être capable de discernement et de distanciation par rapport au dossier proposé pour le questionner.
- Être vigilant à la gestion du temps d'exposé et à la répartition de ce temps entre les différentes questions.

- Lors de l'entretien, faire preuve d'écoute active, adopter une attitude ouverte au dialogue avec le jury, prendre le temps de la réflexion, construire ses réponses avant de répondre aux questions (ne pas poser de questions au jury). S'autoriser à évoluer dans ses représentations initiales.
- Proposer des situations concrètes montrant que le candidat peut se projeter dans différents contextes d'exercice.
- Préparer l'épreuve (connaissance des textes, du système éducatif et s'intéresser à l'actualité pédagogique, sociale, éducative du moment).
- Aller à la rencontre d'enseignants pour saisir les enjeux et la réalité du métier, observer et analyser des situations de classe (même par vidéo).
- Être capable de mobiliser des références bibliographiques, sito-graphiques, des ressources numériques et littéraires.

## **4. Les résultats**

Concours	Admissibles	Absents	Présents	Moyenne épreuve APSA / 40	Moyenne épreuve entretien situation professionnelle /60	Moyenne 2ème épreuve /100
Externe public	552	12	540	24,62	37,91	62,54
Externe privé	16	2	14	26,14	35,21	61,36
3ème concours	38	1	37	23,65	34,89	58,54
LR	1	0	1	35,00	60,00	95,00
2ème concours interne public	6	0	6	14,33	23,50	37,83
<b>TOTAL</b>	<b>613</b>	<b>15</b>	<b>598</b>	<b>24,51</b>	<b>37,55</b>	<b>62,07</b>

## Epreuve orale en langues régionales

### Présentation générale de l'épreuve

**Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.**

*« L'épreuve consiste en un entretien avec le jury dans l'une des langues régionales prévues au 2° de l'article 8 du présent arrêté, à partir d'un document sonore ou écrit authentique en langue régionale relatif à la culture ou à la langue concernée.*

*Durée totale de l'épreuve : une heure (durée de la préparation : trente minutes ; entretien : trente minutes).*

*L'épreuve est notée sur 60 points ».*



## **1. Prestation de la candidate**

Une candidate s'est présentée à l'épreuve orale. La compréhension et l'expression orale étaient parfaitement maîtrisées. La candidate avait de bonnes connaissances culturelles et a répondu à l'ensemble des questions de manière claire et argumentée.

## **2. Conseils aux candidats**

Pour les personnes qui n'ont pas régulièrement l'occasion de s'exprimer en langue régionale, ne pas hésiter à fréquenter les lieux où s'exprime cette langue : festival « Mr Redde Platt » de Sarreguemines et Forbach, les nombreuses représentations de pièces de théâtre en platt durant l'année, les ateliers proposés par la médiathèque de Sarreguemines...

- Visionner les émissions de télévision en francique de la chaîne Mosaïk-Cristal.
- Écouter divers chanteurs et groupes de musique qui s'expriment en francique.
- Lire des ouvrages en francique disponibles à la médiathèque de Sarreguemines.
- Demander auprès des INSPE de créer des groupes de travail pour les candidats afin qu'ils puissent se connaître et participer à des ateliers d'expression orale de manière autonome.
- Pratiquer avec des locuteurs natifs.

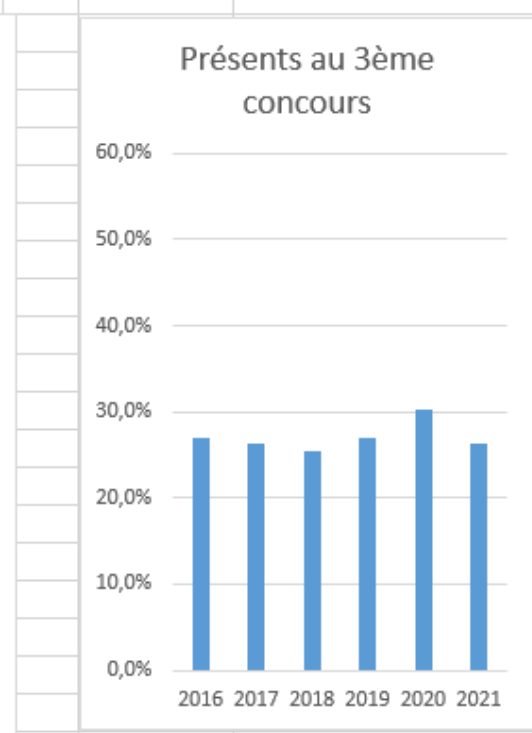
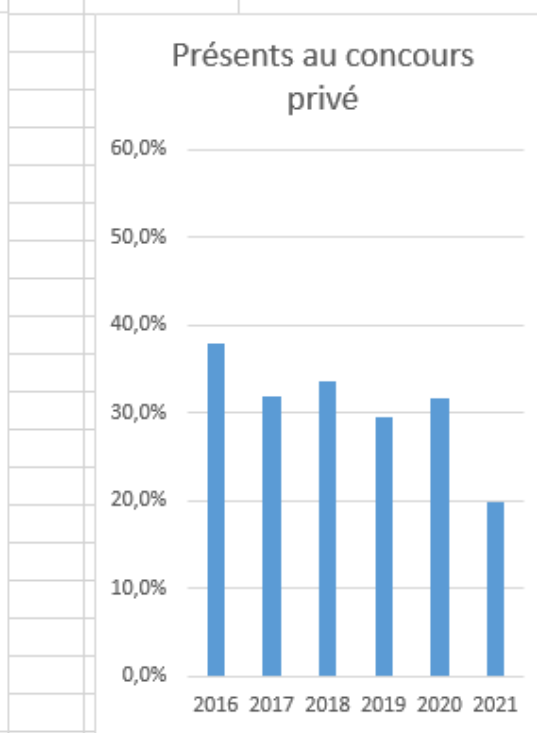
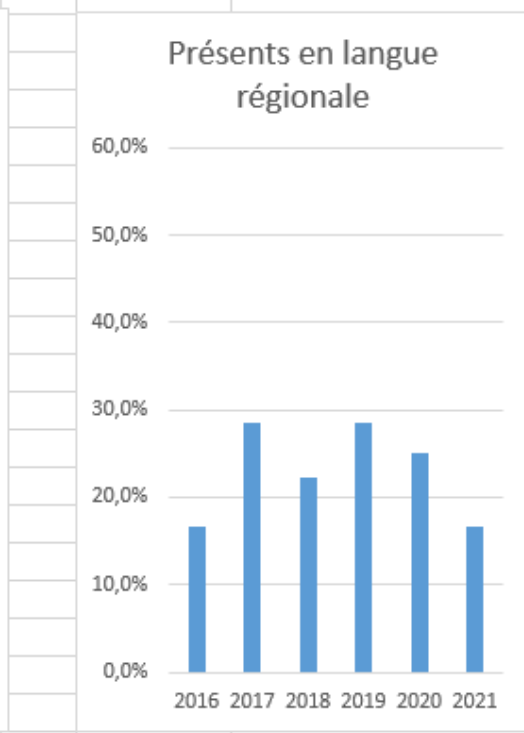
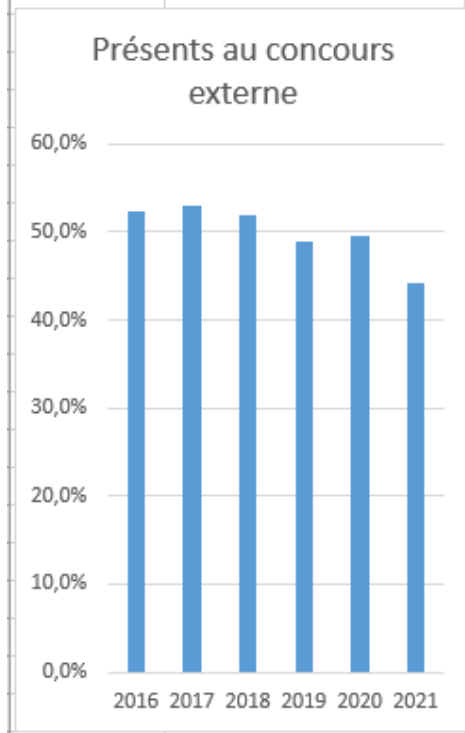
# **ANNEXES**

# STATISTIQUES GENERALES SESSIONS 2019, 2020, 2021

Session 2019																									
ADMISSIBILITE											ADMISSION									Tx réussite	liste complémentaire				
concours	inscrits	absents	présents		admissibles		coef	1er admissib	nb points	seuil	moy	poste	Total	présents	admis	ratio	coef	1er admis	moy	seuil	moy		inso LC	nb point	moy
externe	1693	867	826	48,8%	461	55,8%	4	17,94	71,75	37,50	9,38	304	304	441	304	1,45	12	225,75	18,81	128,75	10,73	36,8%	31	120,25	10,02
troisième	315	230	85	27,0%	35	41,2%	4	16,37	65,50	38,50	9,62	14	14	32	14	2,29	12	217,50	18,13	144,25	12,02	16,5%	7	124,00	10,33
langue régionale	7	5	2	28,6%	2	100,0%	6	14,00	84,00	58,25	9,71	2	2	2	1	1,00	17	241,00	14,18	241,00	14,18	100,0%	0		
privé	194	137	57	29,4%	36	63,2%	4	16,22	64,88	34,00	8,50	25	25	35	19	1,40	12	203,50	16,96	125,25	10,44	43,3%	0		
total	2209	1239	970	43,9%	534	55,1%						345	345	510	338	1,48						35,6%			
Session 2020																									
ADMISSIBILITE											ADMISSION									Tx réussite	liste complémentaire				
concours	inscrits	absents	présents		admissibles		coef	1er admissib	nb points	seuil	moy	poste	Total	présents	admis	ratio	coef	1er admis	moy	seuil	moy		inso LC	nb point	moy
externe	1803	910	893	49,5%	355	39,8%	4	18,33	73,30	47,40	10,86	354	354	354	355	1,00						39,8%	35	46,35	3,86
troisième	238	166	72	30,3%	24	33,3%	4	16,91	67,65	48,10	9,95	24	24	24	24	1,00						33,3%	8	41,85	3,49
langue régionale	4	3	1	25,0%	1	100,0%	6	9,81	58,88	58,88	9,81	2	2	1	1	0,50						100,0%	0		
privé	224	153	71	31,7%	25	35,2%	4	15,95	63,50	48,20	10,74	25	25	25	25	1,00						35,2%	3	45,50	3,79
total	2269	1232	1037	45,7%	405	39,1%						405	405	404	405	1,00						39,1%			
Session 2021																									
ADMISSIBILITE											ADMISSION									Tx réussite	liste complémentaire				
concours	inscrits	absents	présents		admissibles		coef	1er admissib	nb points	seuil	moy	poste	Total	présents	admis	ratio	coef	1er admis	moy	seuil	moy		inso LC	nb point	moy
externe	1946	1085	861	44,2%	552	64,1%	4	18,46	73,85	40,65	12,77	279	279	540	279	1,94	12	230,85	19,24	151,45	12,62	32,4%	25	146,85	12,24
troisième	228	168	60	26,3%	38	63,3%	4	17,25	69,00	36,85	12,24	19	19	37	19	1,95	12	217,10	18,09	146,75	12,23	31,7%	6	122,70	10,23
langue régionale	6	5	1	16,7%	1	100,0%	6	13,17	79,00	79,00	13,17	1	2	1	1	0,50	17	260,50	15,32	260,50	15,32	100,0%			
privé	213	171	42	19,7%	16	38,1%	4	15,34	61,35	47,85	13,38	8	8	14	8	1,75	12	213,35	17,78	158,25	13,19	19,0%	2	127,15	10,60
2nd concours interne	96	83	13	13,5%	6	46,2%	4	11,63	46,50	37,25	10,28	2	2	6	2	3,00	12	184,30	15,36	136,25	11,35	15,4%			
total	2393	1512	977	40,8%	613	62,7%						309	310	598	309	1,93						31,6%			

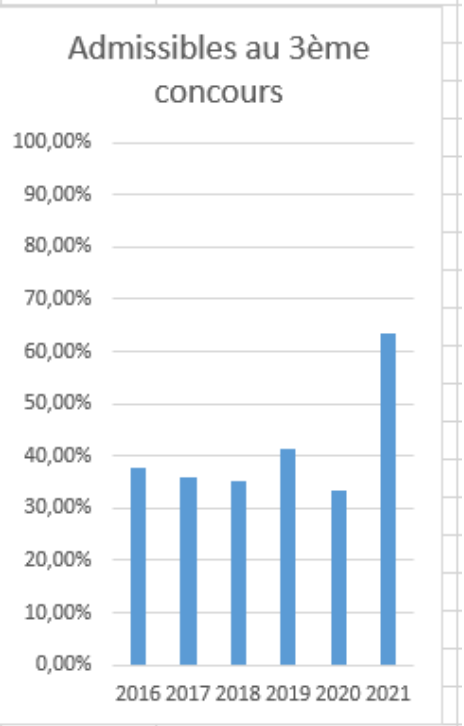
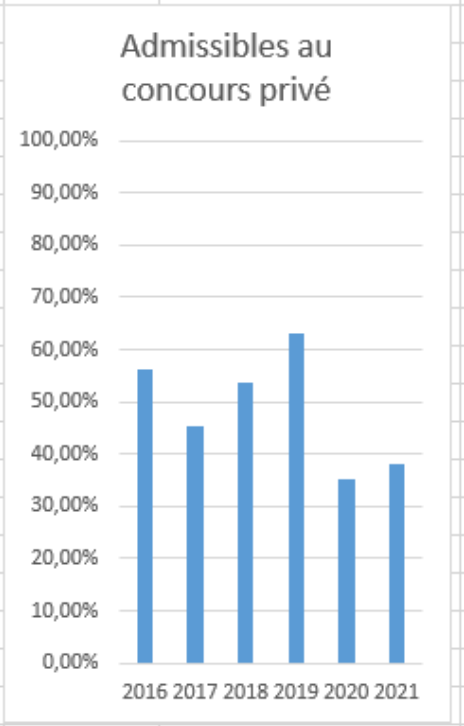
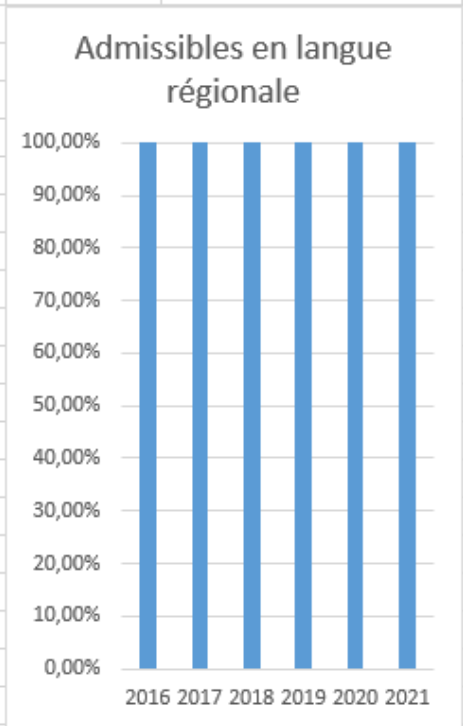
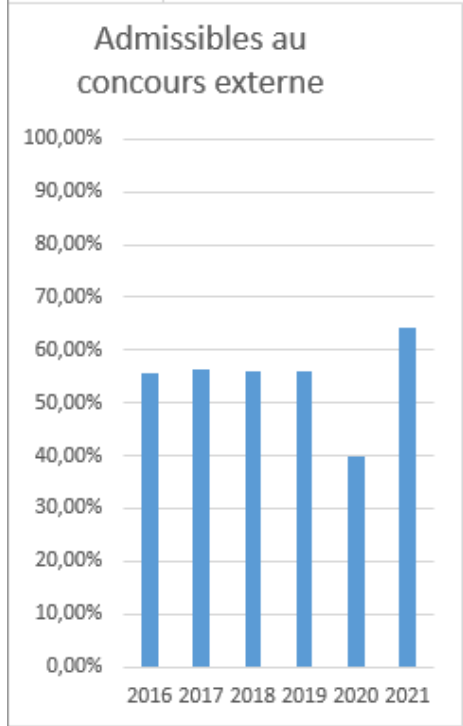
## Présents

Concours externe		Langue régionale		Privé		Troisième concours	
2016	52,3%	2016	16,7%	2016	37,9%	2016	27,0%
2017	53,0%	2017	28,6%	2017	31,8%	2017	26,3%
2018	51,8%	2018	22,2%	2018	33,5%	2018	25,4%
2019	48,8%	2019	28,6%	2019	29,4%	2019	27,0%
2020	49,5%	2020	25,0%	2020	31,7%	2020	30,3%
2021	44,2%	2021	16,7%	2021	19,7%	2021	26,3%



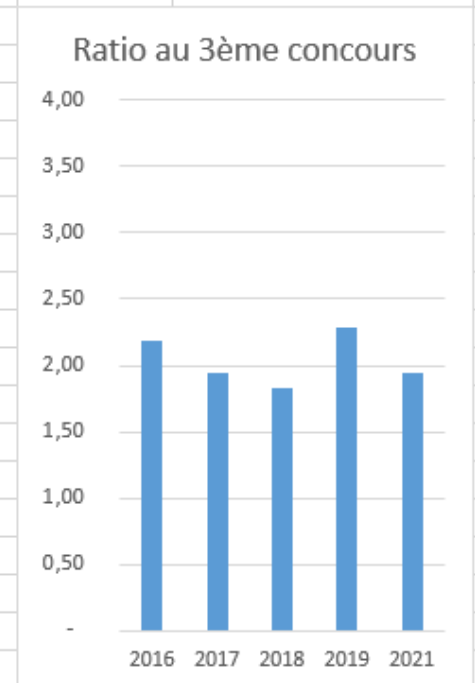
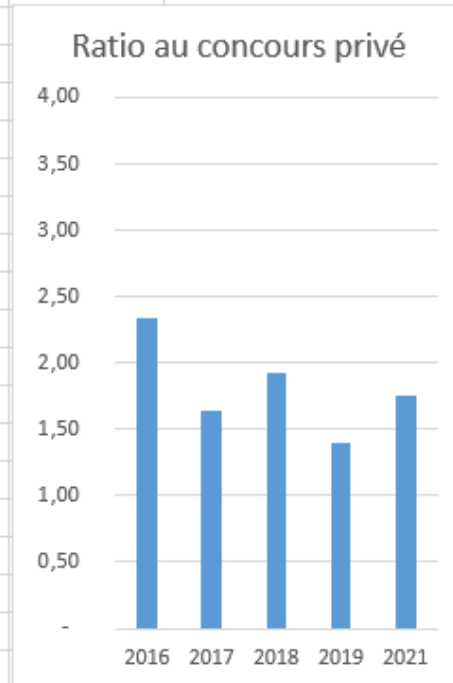
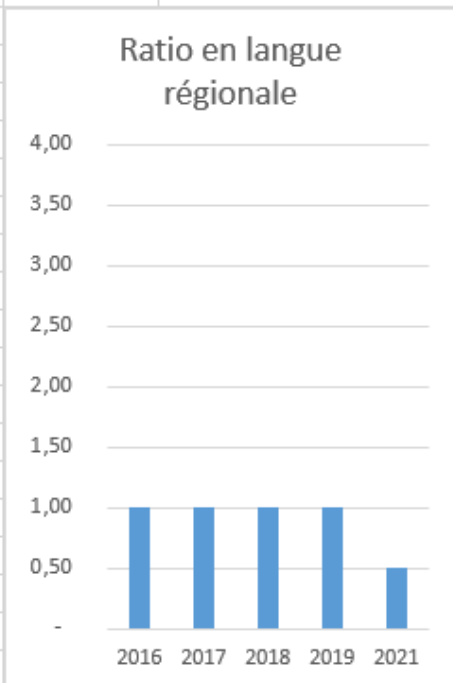
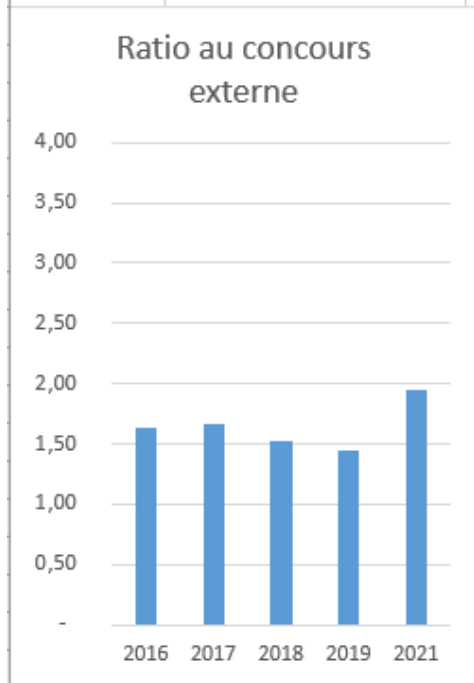
## Admissibles

Concours externe		Langue régionale		Privé		Troisième concours	
2016	55,72%	2016	100,00%	2016	56,06%	2016	37,86%
2017	56,30%	2017	100,00%	2017	45,50%	2017	36,00%
2018	56,00%	2018	100,00%	2018	53,60%	2018	35,30%
2019	55,80%	2019	100,00%	2019	63,20%	2019	41,20%
2020	39,80%	2020	100,00%	2020	35,20%	2020	33,30%
2021	64,11%	2021	100,00%	2021	38,10%	2021	63,33%



## Ratio admissibles / postes

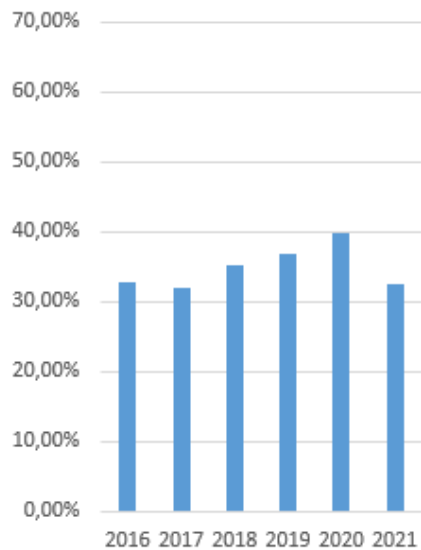
Concours externe		Langue régionale		Privé		Troisième concours	
2016	1,63	2016	1,00	2016	2,33	2016	2,19
2017	1,66	2017	1,00	2017	1,64	2017	1,94
2018	1,52	2018	1,00	2018	1,93	2018	1,83
2019	1,45	2019	1,00	2019	1,40	2019	2,29
2021	1,94	2021	0,50	2021	1,75	2021	1,95



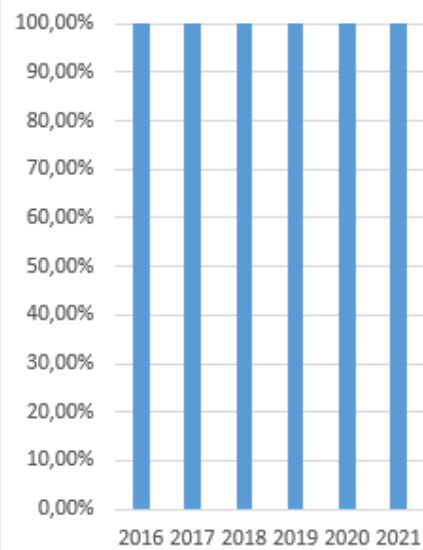
## Taux de réussite

Concours externe		Langue régionale		Privé		Troisième concours	
2016	32,74%	2016	100,00%	2016	22,73%	2016	15,53%
2017	32,05%	2017	100,00%	2017	25,45%	2017	16,00%
2018	35,20%	2018	100,00%	2018	26,80%	2018	17,60%
2019	36,80%	2019	100,00%	2019	43,90%	2019	16,50%
2020	39,80%	2020	100,00%	2020	35,20%	2020	33,30%
2021	32,40%	2021	100,00%	2021	19,05%	2021	31,67%

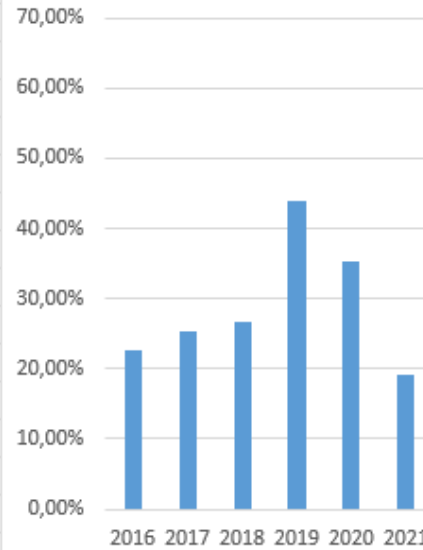
Taux de réussite au concours externe



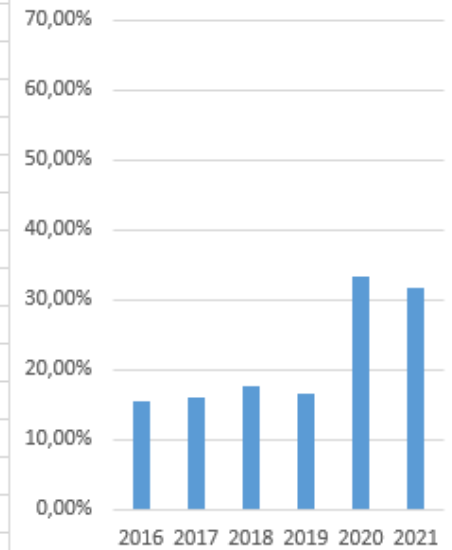
Taux de réussite en langue régionale



Taux de réussite au concours privé



Taux de réussite au 3ème concours



## Notes à l'admission

### Concours externe

### Langue régionale

### Privé

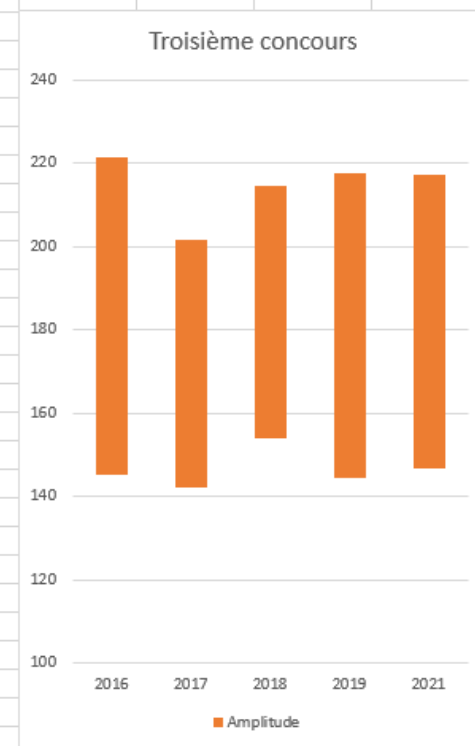
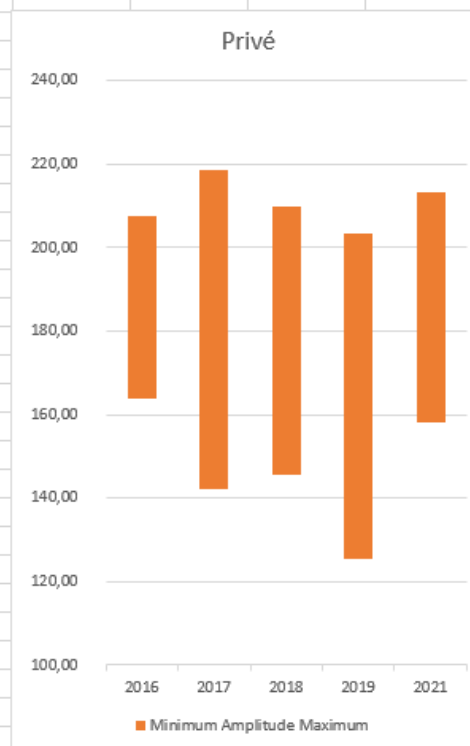
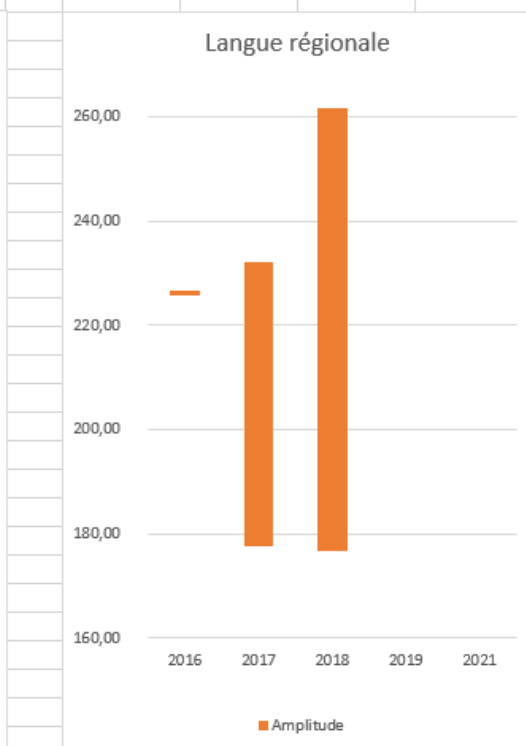
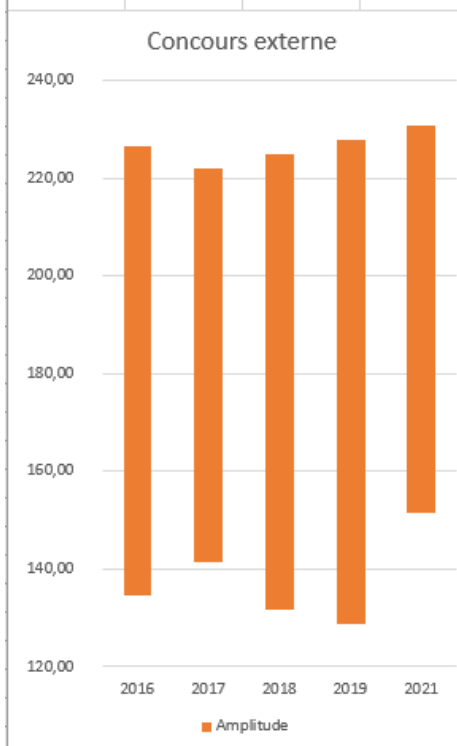
### Troisième concours

Année	Minimum	Amplitude	Maximum
2016	134,50	91,99	226,49
2017	141,25	80,74	221,99
2018	131,50	93,49	224,99
2019	128,75	99,24	227,99
2021	151,45	79,40	230,85

Année	Minimum	Amplitude	Maximum
2016	225,75	1,00	226,75
2017	177,75	54,50	232,25
2018	176,75	85,00	261,75
2019	241,00	-	241,00
2021	260,50	-	260,50

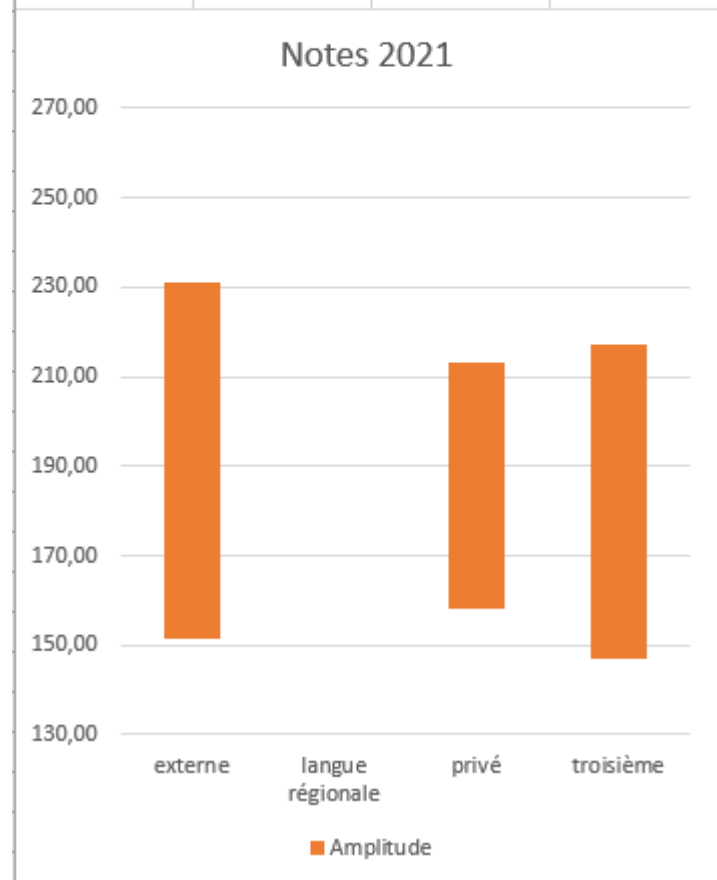
Année	Minimum	Amplitude	Maximum
2016	164,00	43,50	207,50
2017	142,25	76,50	218,75
2018	145,75	64,24	209,99
2019	125,25	78,25	203,50
2021	158,25	55,10	213,35

Année	Minimum	Amplitude	Maximum
2016	145,25	76,24	221,49
2017	142,25	59,49	201,74
2018	153,75	60,75	214,50
2019	144,25	73,25	217,50
2021	146,75	70,35	217,10





Notes 2021			
	Note Mini.	Amplitude	Note Max.
externe	151,45	79,40	230,85
langue régionale	260,50	0,00	260,50
privé	158,25	55,10	213,35
troisième	146,75	70,35	217,10



### Taux de réussite sur 4 ans

